2ème année. QUEBEC, VENDREDI, 17 SEPTEMBRE 1858. Numéro 96.

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Réducteur :—J. C. TACHÉ. Editeur-Propriétaire :—J. T. BROUSSEAU.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Discours de M. de Persigny devant le Conseil Général de la Loire.

Le discours suivant prononcé par M. de Persigny à l'ouverture de la Session du Conseil Général de la Loire a eu un tel retentissement en France et en Europe que nous croyons devoir le publier en entier.

" Messieurs,

" Appelé par le choix de l'empereur à l'honneur de présider le Conseil général de la Loire, j'éprouve tout d'abord le besoin de remercier mes concitoyens du témoignage d'estime qu'ils viennent de me donner. Plus c'est un proverbe universel que nul n'est prophète dans son pays, plus sont précieuses les marques de sympathie qu'on en reçoit. Pour moi ce sentiment emprunte peut-être quelque chose de plus vif à cette circonstance particulière, que chacun sait ici qu'il y a plus de vingt ans, et à peine sorti du banc des écoles, je fus un des premiers français qui allèrent se ranger dans l'exil auprès du neveu de l'empereur, et le saluer du titre de futur empereur des Français. Il est donc naturel qu'en me trouvant pour la première fois en présence des honorables représentants de ma province, je leur demande la permission de rappeler ici la circonstance qui m'a valu l'honneur de m'attirer l'attention de mes concitoyens.

" A l'époque dont je parle le Duc de Reichstadt était mort emportant en apparence dans sa tombe toute la tradition napoléonienne. Le public ne paraissait pas se douter qu'il existait en exil d'autres membres de la famille Bonaparte, et il semblait que c'en était fait à jamais de la famille impériale. Cependant, au milieu de cet oubli général, quelques hommes rêvaient encore pour leur pays le retour aux traditions du grand empereur et voici le raisonnement qui était devenu pour eux une espèce de révélation :

" La France se disaient-ils est monarchique par son histoire, ses traditions, ses mœurs, son esprit, son caractère même, et elle ne peut être qu'une monarchie. Elle essayrait dix fois, vingt fois de la république, que dix fois, vingt fois elle échouerait dans cette tentative contre nature. La question n'est donc pas comme on la supposait alors, monarchique ou république ; mais quelle monarchie, quelle dynastie? Or, ajoutaient-ils, au temps où nous vivons, quelque regret qu'inspire le passé, quelque illustre et glorieuse que soit la maison de Bourbon, renversée par la révolution française et revenue en France à la suite des armées étrangères, elle ne représente plus la société nouvelle. Etrangère, sinon hostile, aux nouveaux intérêts, aux nouvelles gloires de la France, et ne pouvant plus compter réellement sur la sympathie et l'amour du peuple, elle est désormais aussi impuissante à règner sur le peuple qu'anciennement les Stuarts restés catholiques sur le trône d'une nation devenu protestante. Il faut donc à leur place une dynastie populaire, sortie des entrailles de la révolution, ayant les idées, les sentiments, les instincts, peut-être même les passions de la nouvelle société, et avant tout la sympathie des grandes masses populaires ; car ce qui fait la force des monarchies, ce n'est pas seulement l'appui des classes riches et opulentes de la société. Si tout le monde avait 100,000 fr de rente, le choix de la dynastie importerait peu.

" Le grand problème à résoudre, c'est que des millions d'hommes vivant au jour le jour dans la médiocrité, le besoin la misère même, placent une telle confiance dans le gouvernement, qu'ils n'aient pas d'autre souci que de vaquer avec calme et sécurité à leur travaux de chaque jour. En d'autres termes, il ne suffit pas qu'en France la dynastie soit chère aux hôtels armoiriés du faubourg Saint-Germain ou au salons dorés de la Chaussee-d'Antin, mais avant tout dans la chaumière du peuple, dans les champs et les ateliers.

" Or, quel nom parle au cœur du peuple comme celui de Napoleon? quelle tradition est plus capable d'exciter sa sympathie et sa confiance ? Là est donc la véritable, la légitime dynastie de la France, et le jour où ce sentiment des masses populaires aura l'occasion de se produire, ce jour là la dynastie impériale sera rétablie.

" Eh bien! messieurs, aujourd'hui cette espèce de prophétie est accomplie. La dynastie de Napoléon règne au milieu d'un peuple paisible, et ce peuple qui naguère semblait ingouvernable est aujourd'hui le plus calme de l'Europe. Il a suffi d'un nom, d'un symbole aimé des masses pour calmer ces passions, cette effervescence qui semblaient menacer notre pays d'une ruine complète.

" Loin de moi assurément l'idée de rabaisser le mérite personnel de l'empereur dans cette grande œuvre de pacification. Comme le neveu de César, comme Auguste, il a fallu que le neveu de Napoléon 1er ajoutât à son nom de bien grandes et bien rares facultés pour triompher de tant d'obstacles. Mais il faut le dire à l'honneur de la nation, si Napoléon III a pu réussir si aisément où tant d'autres avaient échoué, c'est que son habileté a eu pour auxiliaire la noble et touchante confiance du peuple dans le nom de Napoléon ; et c'est là la plus éclatante justification des idées dynastiques dont je viens de vous entretenir.

" Maintenant, messieurs, je n'ignore pas les reproches que quelques partis adressent à l'établissement impérial. On ne peut méconnaitre les grands services que lui doit l'ordre social tout entier, le calme qu'il a rétabli dans les esprits et la sécurité qu'il a rendue aux intérêts. Mais on l'accuse de tendre à déshériter le pays de sa légitime intervention dans les affaires publiques, en fondant, comme à Rome, une espèce de dictature césarienne, à l'aide du prestige du nom de Napoléon.

" Permettez-moi, Messieurs, de repousser cette anologie. Entre César et Napoléon, il n'y a de commun que la gloire qui a fondé le prestige des deux noms. Mais les situations sont complètement différentes. A Rome il s'agissait de faire passer une société corrompue et désorganisée par la guerre civile de la république à la dictature, en achevant de détruire les anciennes libertés, tandis qu'en France, au contraire, l'œuvre napoléonienne n'est que de continuer notre vieil Etat monarchique par une quatrième dynastie, non pour détruire d'anciennes libertés, mais pour consolider les nouvelles.

" Ainsi, messieurs, le gouvernement de Napoléon est organisé d'après les principes et les idées de la révolution de 1789 : le suffrage populaire, le vote libre de l'impôt, l'inamovibilité de la magistrature, sont les bases fondamentales de l'établissement impérial ; il est vrai que la liberté de la presse, institution moderne qui exalte ou exagère, vivifie ou tue toutes les autres libertés, s'y trouve singulièrement modifiée par le système des avertissements. Mais cette réserve dans nos institutions n'est évidemment qu'un acte de prudence, comme la soupape de sûreté appliquée à la machine à vapeur.

" Le système des avertissements, en modérant si efficacement le jeu de nos institutions, n'en détruit pas l'esprit. La véritable liberté reste et restera dans nos mœurs comme dans nos lois, et ne se développera qu'avec plus de force et de vigueur dans la température modérée qui lui est préparée.

" Je sais bien que quelques hommes de partis ne pardonnent pas au gouvernement de l'empereur de ne pas répéter la faute de la Restauration et de la maison d'Orléans : ils voudraient voir se rouvrir la lice parlementaire avec tout son cortége de passions et d'entrainements, au risque d'amener une troisième catastrophe. Mais l'exemple de ces deux gouvernements ne doit pas être perdu pour la France.

" Au fond, messieurs, ces belles luttes parlementaires que certains esprits regrettent tant aujourd'hui, étaient de grandes imprudences, car dans un pays où personne n'était d'accord sur le principe même du gouvernement, où il y avait quatre ou cinq nations dans la nation, une nation légitimiste, une orléaniste, une bonapartiste, une républicaine, c'est à dire des factions et non des partis, l'exercice complet des libertés publiques ne pouvait avoir pour effet que de former des coalitions, non pour faire triompher dans l'Etat certains principes ou porter au pouvoir certains hommes, mais pour renverser l'Etat lui-même au péril immense de la société tout entière.

" Aujourd'hui, messieurs, le plus simple patriotisme suffit pour nous tenir en garde contre de pareilles folies. Avant de mettre en mouvement tous les rouages de la liberté, avant de donner carrière à tous les entrainements, fondons d'abord un gouvernement, établissons une dynastie qui soit, comme en Angleterre, à l'abri des attaques des partis et en dehors des discussions publiques. Or toutes les dynasties ont besoin de la consécration du temps. Le temps seul peut achever la réconciliation des partis qui ont si longtemps divisé la France.

" Le jour, qui n'est pas éloigné, j'espère, où ce grand résultat sera requis, où il n'y aura plus, sous le trône des Napoléons, qu'une seule nation dans la nation ; ce jour-là enfin la révolution française sera terminée, et la liberté de discussion, n'étant pas une menace ou un danger pour personne, deviendra un bienfait pour tous.

" Jusque-là, messieurs, conservons avec patience dans nos institutions ce que la prudence conseille de garder ; ne désirons pas de changement dans la loi de la presse et maintenons la soupape de sûreté, quelques inconvénients qu'elle puisse présenter aujourd'hui. Assurément personne ne déplorerait plus que moi que, par suite du régime actuel de la presse, le contrôle de l'opinion publique ne fût pas suffisant, soit pour éclairer le gouvernement, soit pour empêcher les intérêts privés, sous le masque de l'intérêt public, d'abuser du nom de l'empereur.

" Mais il faut bien le reconnaitre, les choses humaines sont des choses humaines. Le bien ne peut pas y être absolument privé de tout mal. L'essentiel c'est de ne pas sacrifier les grandes choses aux petites. Avant tout, je le répète, fondons une dynastie indispensable aux libertés comme à la grandeur et à la sécurité de notre pays, et pour un bien à venir immense, sachons supporter quelques inconvénients présents.

" Aussi bien, messieurs, la dynastie a, comme toute autre, ses périls réels ou imaginaires ; il en est un qui l'a cruellement éprouvée au commencement de cette année, et qui jeta alors une telle perturbation dans les esprits que des hommes éminents firent eux-mêmes entendre des paroles de découragement. Mais tous les dangers doivent être envisagés face à face, et je crois d'autant plus utile de considérer avec vous celui dont je parle, que j'ai la conviction profonde que l'assassinat politique pour renverser une dynastie, va précisément contre le but que le crime se propose.

" Ainsi, messieurs, l'assassinat de César ne servit qu'à détruire la république et à fonder l'empire ; le meurtre des Médecis, qu'à les rendre souverains de Florence ; l'assassinat d'Henri III n'eut lieu qu'au profit de la maison de France, et celui d'Henri IV ne fit que rendre la maison de Bourbon plus puissante que jamais.

" L'histoire des principautés italiennes au moyen âge fournit un grand nombre d'autres exemples de cette nature. J'en cite un au hasard. Un jour un prince de Bologne est assassiné avec toute sa famille ; les conjurés qui se sont emparés de son palais et du gouvernement, se croient déjà maitres de l'Etat tout entier. Mais bientôt le cri : *A bas les assassins!* retentit dans la ville. Le peuple se soulève, massacre les coupables, brûle leurs maisons et forme un gouvernement des meilleurs amis du prince assassiné ; alors un des membres du nouveau gouvernement annonce au peuple que la famille du prince n'est pas entièrement éteinte, il lui apprend que le prince a laissé un fils naturel en bas âge et élevé à Florence sous un nom supposé. A cette nouvelle, le peuple est comblé de joie, une députation est aussitôt envoyée à Florence pour chercher l'enfant ; elle le ramène en triomphe ; il est proclamé avec enthousiasme, et un siècle après, sa postérité régnait encore à Bologne.

" Messieurs, le secret de ce phénomène historique est tout entier dans le cœur humain ; quand la nouvelle d'un pareil événement vient à éclater subitement au milieu d'un peuple, partout les mêmes effets se produisent. C'est qu'après un premier instant de stupeur le cœur de l'homme s'abandonne toujours à son impression naturelle. L'horreur de l'assassinat, la haine des coupables la pitié pour sa victime et la sympathie pour ses proches ; voilà les sentiments naturels et immédiats qui éclatent de toutes parts. Hommes, femmes, enfants, vieillards, toutes les âmes sont en proie à la même émotion, et il arrive alors que ces sentiments, se propageant de proche en proche avec la nouvelle du crime et s'exaltant par leur communication même, produisent de ces courants irrésistibles d'opinion devant lesquels tout s'incline et se prosterne. Au cris de : *A bas les assassins!* les conjurés épouvantés fuient ou se cachent ; les factions, redoutant d'être accusées de complicité, font chorus avec l'indignation publique ou cherchent à se dérober à sa fureur ; enfin les mauvais éléments sociaux, qui sont toujours la secrète espérance du grand nombre, et ainsi la cause que les assassins ont cru étouffer dans le sang d'une illustre victime, ne règne que plus puissante et plus radieuse.

" Voilà, messieurs, la tournure constante que les sentiments naturels du cœur humain donnent aux événements de cette nature. Mais combien ces sentiment ne seraient-ils pas plus énergiques si, ce qu'à Dieu ne plaise, il s'agissait de l'élu du peuple français : c'est-à-dire si, en frappant l'empereur, le poignard d'un assassin allait toucher le cœur même de tant de millions d'hommes !

" Certainement qu'à un pareil moment tout le monde ferait son devoir ; que l'impératrice, notre noble et gracieuse souveraine, avec le courage chevaleresque qui la distingue, saurait comprimer sa douleur pour présenter son fils au peuple et à l'armée ; que le prince Jérôme, ce vénérable frère du grand empereur, serait auprès d'elle et l'assisterait de ses conseils ; que, de son côté, le prince Napoléon, qui donne aujourd'hui tant d'espérances au pays, ne manquerait pas de provoquer au besoin dans le gouvernement les mesures à prendre pour assurer le trône à son neveu ; qu'enfin le conseil de régence et le gouvernement tout entier seraient à la hauteur des circonstances ; mais toutes les ressources de la prudence humaine se trouveraient dépassées par les effets de l'indignation publique. Les cris de : *A bas les assassins!* et de *Vive Napoléon IV!* retentissant d'un bout de la France à l'autre, seraient plus efficaces que toutes les dispositions de l'habileté, et comme aujourd'hui l'ombre du grand empereur, du fond du tombeau des Invalides, continuerait à règner paisiblement sur la France.

" Ainsi, messieurs, la dynastie napoléonienne est en réalité dans les meilleures conditions de puissance et de durée. Forte des sympathies des masses, elle n'a, par cela même, rien à craindre des bouleversements populaires ; défendue par nos institutions contre la coalition des partis intérieurs, elle est à l'abri de ces intrigues parlementaires, qui ont causé tant de catastrophes ; enfin, ne reposant pas sur une seule tête, mais pouvant au besoin se recruter dans tous les descendants mâles des frères de l'empereur Napoléon, elle ne peut être mise en péril par le succès d'une tentative d'assassinat ; et l'on peut dire en conséquence qu'en ce qui regarde l'intérieur, elle présente toutes les conditions de force et d'avenir.

" Eh bien, messieurs, il en est de même à l'extérieur.

" Habituée depuis longtemps à redouter les moindres mouvements de la France, tour à tour révolutionnaire et conquérante, l'Europe ne vit pas d'abord sans inquiétude le rétablissement sur le trône de France d'une famille proscrite par les traités de 1815. Mais, quels qu'aient été les sentiments véritables des grandes puissances au moment de la reconnaissance de l'empire, il est certain que toutes s'applaudissent aujourd'hui de voir en France un gouvernement fort, puissant, respecté et sage, qui, après une guerre glorieuse, a pu faire une paix non moins glorieuse. Telle est la satisfaction universelle en voyant ce que le rétablissement de l'empire a donné de force en Europe aux principes d'ordre et aux idées monarchiques, qu'elle efface l'impression que la rivalité des puissances a pu recevoir de la grandeur nouvelle de la France. Et aujourd'hui on peut dire que jamais depuis 1815 les relations de la France avec l'Europe n'ont été tout à la fois et aussi honorables et aussi amicales.

" Cependant un nuage qui aurait pu être dangereux a obscurci dernièrement nos relations avec un pays dont l'alliance avait été si heureusement cimentée et si féconde, et il n'a fallu rien moins que toute la sagesse et toute l'amitié réciproque des deux souverains pour prévenir un refroidissement entre les deux puissances.

" Heureusement, comme l'a dit l'empereur à Cherbourg, que si l'on voulait réveiller les rancunes et les passions d'une autre époque, elles viendraient échouer devant le bon sens public. C'est qu'en effet, messieurs, les intérêts des deux peuples sont aujourd'hui si étroitement liés qu'il serait difficile, même aux passions les plus aveugles, de les amener à une rupture entière.

" Telle est devenue cette solidarité d'intérêts, que si demain Londres ou Paris venait à être brûlé, nous aurions à supporter réciproquement d'immenses pertes commerciales ; et tandis qu'une catastrophe tombant sur Berlin, Vienne ou Saint-Petersbourg n'exciterait que nos sentiments de commisération, à Londres, au contraire, nous serions frappés dans nos intérêts presque aussi fortement qu'à Paris même ; or, quand deux peuples en sont arrivés là, ils sont évidemment destinés à resserrer chaque jour davantage leur union présente.

Voyons d'abord pour la France l'intérêt de l'aliance anglaise. Avec l'Angleterre, nous sommes maitres des mers, et par conséquent nous n'avons plus rien à craindre sur nos frontières. Aucune coalition n'est plus possible contre nous : la paix générale est assurée. Notre pays peut donc se livrer à tous les développements de son activité sans aucune préoccupation et achever de fonder ses institutions sans courir aucune aventure. Nous n'avons d'ailleurs plus de rivalité matérielle avec l'Angleterre depuis qu'elle a ouvert à notre commerce comme au sien propre l'accès de ses immenses colonies ; ce n'est pas sa faute si, continuant dans notre système de production à hauts prix, nous ne savons pas mieux en profiter.

" Quant à l'Angleterre, son intérêt à l'alliance française est peut-être encore plus manifeste. Elle a achevé de conquérir, en 1814 et en 1815, la suprématie maritime et coloniale qui faisait l'objet de ses désirs et à laquelle elle était en quelque sorte destiné par sa position insulaire et le génie de ses habitants. Cette suprématie, elle en jouit aujourd'hui sans contestation et elle se dit que si elle avait une nouvelle lutte avec la France, quand même (ce qu'à Dieu ne plaise !) le sort des batailles nous réserverait de nouveaux désastres, elle ne saurait obtenir pour résultat que le mantien en possession de qu'elle a déjà, c'est-à-dire de sa suprématie maritime et coloniale, et par conséquent elle aurait beaucoup à perdre et très peu à gagner d'une lutte avec la France.

" Par une transformation complète de ses intérêts, l'Angleterre en est donc arrivée à ceci, qu'autant il y a quarante ans elle était hostile à la France, autant elle désire aujourd'hui son amitié ; et telle est en effet sa disposition actuelle à ne pas vouloir séparer ses intérêts des nôtres, que dans deux graves circonstances, en se déterminant à faire avec nous d'abord la guerre, puis la paix, elle a peut-être plutôt pris conseil de notre situation que de la sienne propre.

" Comment donc, dans cette disposition réciproque des deux pays, rendre compte de ce qui s'est passé à la suite de l'attentat du 14 janvier? Par la plus vulgaire des explications, par une série de malentendus de chaque côté de la Manche. Déjà, depuis la paix, l'opinion publique en Angletterre avait pris ombrage de quelque incidents diplomatiques ; mais à la nouvelle de l'attentat du 14 janvier, l'Angletterre était unanime à flétrir ce crime odieux.

" A cette époque, le vrai public anglais, ce public qui, en réalité, dirige et gouverne l'Etat, qui est habitué à voir sortir l'ordre des plus grandes agitations, à dédaigner tous les excès de la presse, à ne prendre garde enfin à aucune des exagérations de la liberté, le public anglais, dis-je, ne connaissait rien ni des tentatives précédentes organisées en Angleterre contre l'empereur, ni des doctrines professées par une partie des réfugiés ; il était de bonne foi, aussi ignorant de toutes ces infamies, qu'il en était innocent.

" Ce fut donc avec le plus pénible étonnement qu'il crut voir, bien à tort assurément, dans des discours prononcés à Paris sous l'impression de l'émotion publique, une disposition de la France à rendre l'Angleterre responsable de l'attentat du 14 janvier et à la mettre en suspicion.

" Dès ce moment, l'opinion publique en Angleterre, unanime à flétrir l'assinat, s'arrêta subitement au milieu des manifestations qu'elle faisait éclater de toutes parts. Puis quand le changement, bon ou mauvais, du régime des passeports, mais si injustement représenté à l'opinion comme un acte de défiance contre les anglais eux-mêmes, et surtout les adresses de l'armée, vinrent mettre le comble à l'irritation des esprits, alors il se passa ce qui arrive toujours dans un pays libre quand le sentiment national est mis en jeu : les passions populaires ne connurent plus de bornes et la situation politique fut dominée par ces passions.

" Ainsi, pendant que nous pensions avoir à nous plaindre des dispositions de nos alliés, le peuple anglais, de son côté, se croyant profondément blessé par la France, n'obéissait plus qu'à son irritation. Cette irritation en provoquait naturellement en France une autre tout aussi forte et qui aurait pu être dangereuse, sans la haute raison et l'esprit de l'empereur, pour apprécier la véritable cause de l'attitude de nos voisins.

" Mais, messieurs, quels qu'aient été ces malentendus déplorables et dont il est au moins facile de prévenir aujourd'hui le retour, la situation des deux peuples n'en est pas changée. Ce qui reste incontestable, c'est que les nouveaux intérêts de l'Angleterre la portent aussi naturellement à se rapprocher de la France qu'anciennement à s'en éloigner ; c'est que les nôtres suivent une direction semblable ; que, malgré les malentendus et les petits ombrages réciproques et en dépit des intrigues des partis qui les exploitent, le grand public anglais désire sincèrement l'amitié de l'empereur et de la France ; qu'enfin il n'y a réellement entre les deux pays aucun intérêt, aucune question sérieuse où le plus simple bon sens ne puisse mettre d'accord les deux gouvernements, et qu'ainsi il ne dépend que de nous de maintenir une alliance aussi avantageuse aux deux peuples.

" Je le répète donc, messieurs, la dynastie napoléonienne est, à l'intérieur comme à l'extérieur, dans les plus heureuses conditions de force, de grandeur et de prospérité. Ce que Napoléon III a ajouté en ce sens à l'œuvre de Napoléon 1er est énorme ; et quand la France, un jour complétement constituée jouira de tous les bienfaits d'un gouvernement définitivement établi, dans les esprits dans les consciences et dans le temps, il n'y aura pas assez de vénération, de respect et de reconnaissance pour sa mémoire.

" Voilà, messieurs, ce que je tenais à dire à mes concitoyens, non pas assurément que je me flatte d'avoir été pour quelque chose dans cette grande œuvre, mais parce que, depuis plus de vingt ans, je n'ai cessé de l'appeler de tous mes vœux pour le bonheur et la grandeur de notre pays."

Rapport de M. Saint-Marc Girardin sur les prix de vertu.

Nos lecteurs liront avec profit l'admirable rapport fait par M. Saint-Marc Girardin à la distribution des prix Monthyon : ce document respire un parfum de vertu et de noblesse qui fait du bien au cœur ; nous en donnerons la fin qui est remarquable de pensée et de style dans notre prochain numéro.

" Le récit que l'Académie française fait des belles actions qu'elle honore chaque année n'a pas pour but de donner à la vertu une gloire que la vertu n'a point cherchée. Ceux dont nous racontons les pieux et touchants dévouements n'ont point songé que le public connaîtrait leurs noms ; ils n'ont point visé à la renommée et ils ne se plaindront point si je ne lis pas tout entiers aujourd'hui ces bulletins de la vertu obscure et modeste. C'est le public surtout qui a besoin de la publicité de nos récits ; les vertus que nous signalons peuvent se passer de nos hommages ; nous ne pouvons point nous passer de leurs exemples.

" Je ne veux pas dire par là que sans ces exemples nous languirions tous à bien faire, et que nous ne sommes bons que d'après leur modèle ; ce serait calomnier notre société ; j'ai toujours mieux aimé la louer, afin de la relever. Je ne veux pas dire non plus que, grâce à ces exemples, nous allons tous être pris d'une généreuse émulation, et que nous allons nous dévouer les uns aux autres et nous oublier nous-mêmes. Nos récits annuels sont faits dans une autre pensée et pour un autre effet. Nous apprenons ailleurs, dans les exposés administratifs, ce que la France a de soldats, de vaisseaux, de forteresses, de ports, de routes, d'usines, de manufactures, et nous découvrons avec une joie orgueilleuse l'organisation de sa vie militaire, agricole, industrielle et commerciale ; ici nous voyons un des secrets de sa vie morale ; nous apprenons qu'il y a encore parmi nous de bons serviteurs et de bons maitres, beaucoup de bonnes âmes dévouées au soulagement des malheureux et des malades, beaucoup de bienfaiteurs persévérants, même parmi les pauvres. C'est un chapitre du budget moral de la France que nous venons vous lire tous les ans, et nous sommes heureux de pouvoir dire que dans ce budget il n'y a pas jusqu'ici de déficit.

" Nous aimons surtout à voir comment les vertus que nous signalons à votre attention se soutiennent et se fécondent pour ainsi dire l'une par l'autre.

Je lisais dernièrement un roman américain dont un des principaux personnage est une petite fille pauvre et infirme qui par sa douceur et par sa bonté éveille de bons sentiments dans l'âme de tous ceux qui l'approchent, pauvres ou riches. Elle n'a rien et semble ne pouvoir rien faire, puisqu'elle est clouée par la souffrance sur son fauteuil de douleurs. Cependant elle fait faire beaucoup de bien, et son influence est efficace à soulager les peines des uns et à attendrir la dureté et l'insouciance des autres. La vérité de nos dossiers surpasse, grâce à Dieu de bien loin la fiction du roman et témoigne du pouvoir de la bonté en ce monde. Ici, c'est une simple lingère de Bonnétable, dans la Sarthe, qui depuis son enfance se dévoue au soulagement des malades. Mlle Lejeune n'a rien que son travail pour secourir les misères et les infirmités les plus affreuses ; mais " quand ses ressources sont épuisées, elle va frapper à toutes les portes, et rarement elle est refusées, parce que tout le monde sait avec quel discernement elle fait usage des aumônes qu'elle sollicite." Ainsi Mlle Lejeune ne fait pas seulement l'aumône, elle la produit chez les autres.

" Ailleurs, à Etampes, une ouvrière, Mlle Barillet, s'est faite la sœur de charité des malades les plus souffrants et les plus pauvres. Quand vient le choléra, sa charité se multiplie avec le malheur ; elle soigne les malades abandonnés, elle assiste les mourants, elle ensevelit les morts. " Ne pouvant rien donner que son temps et ses veilles, Mlle Barillet va aussi, comme Mlle Lejeune, réclamer des secours, des lits, des vêtements pour les malheureux, et sa demande est toujours bien accueillie." J'aurais bien d'autres belles actions à raconter de Mlle Lejeune et Barillet ; mais j'insiste surtout sur cet apostolat de l'aumône qu'elles exercent avec tant d'ascendant. Un de nos confrères de l'Académie des inscriptions et belles-lettres disait récemment " qu'une belle pensée, un noble sentiment, un acte de vertu font bien mieux de l'homme le roi de la création que la faculté de faire parvenir instantanément au bout de l'univers ses commandes et ses désirs." Nos récits justifient à chaque instant cette pensées. Voici encore, par exemple, Mlle Vian, à Aix, qui est aussi pauvre que Mlle Lejeune, de Bonnétable, et Mlle Barillet d'Etampes, et qui fait autant de bien qu'elles, allant, comme elles, de porte en porte pour obtenir des secours pour ses malades et pour ses pauvres. Et bien, je le demande, où est le plus grand témoignage de la force de l'homme, d'écrire à mille lieues de sa main ou de toucher le cœur d'un mondain frivole, de faire passer sa voix de Paris à Saint-Pétersbourg par le télégraphe, ou de faire passer son sentiment d'une âme dans une autre? Calculez les résistances de la matière et celle d'un monde égoïste ou indifférent ; où est la plus grande insensibilité, et, par conséquent, où est le plus grand triomphe? J'en demande pardon à mes confrères de l'Académie des sciences : la charité est un plus grand porte-voix que le télégraphe électrique.

" Cete correspondance des bons sentiments entre eux et leur fécondité réciproque est une des verités morales qui ressort le mieux des recherches que nous faisons. Il y a parmi nos élus de cette année un valet de ferme qui, depuis quarante cinq ans, sert les mêmes maitres dans le même domaine ; il a élévé les enfants, soigné les champs, conduit les troupeaux, sans jamais avoir reçu de salaire, considéré par tout le monde comme étant de la famille, le croyant lui-même ; aussi, quand il a fallu faire des partages dans la famille des maitres, tout le monde, le père, la mère et les enfants, se sont entendus pour faire la part de Raspadou, c'est le nom de ce brave servi-

teur, qui est partout cité dans notre arrondissement, dit très bien le maire de Noyon, " comme un exemple des liens intimes que les bons services établissent entre le maitre et le serviteur."

" Les bulletins détaillés que publie l'Académie des traits de dévouement et de courage qu'elle récompense offriront au public bien d'autres sujets d'admiration, et je passe à regret sur le récit de plusieurs belles actions ; mais je me reprocherais de ne pas donner un souvenir et un hommage particulier à la généreuse charité de Mlle. Cléret, de Paris, qui depuis trente-deux ans s'est consacrée à l'éducation des pauvres. Elle a recueilli des orphelins qu'elle a soignés et nourris ; elle n'a pas pu se refuser à recueillir aussi des vieillards aussi malheureux que les orphelins et plus abandonnés encore. En élevant de pauvres sourds muets, elle est parvenue à trouver le moyen de leur rendre l'ouïe, et déjà elle en a guéri, dit-on, plus de trente. Mais qu'on y fasse bien attention, c'est la bienfaitrice des pauvres que l'Académie honore d'une médaille, ce n'est pas l'inventrice de la guérison d'une grande infirmité. La méthode de Mlle. Cléret est soumise en ce moment à l'examen d'une commission scientifique, et nous ne serons pas étonnés, sachant ce qu'il y a d'inspirations de toute sorte dans la charité, que la charité ait révélé la science à Mlle. Cléret ; mais à côté de la guérison qui vient de l'art, il y a l'assistance et le soulagement qui vient du cœur ; c'est là ce que l'Académie aime à récompenser dans Mlle. Cleret.

" Les bonnes actions que je viens de mentionner rapidement ont le caractère qui plait le plus à l'Academie et qu'elle croit que M. de Montyon a surtout voulu honorer de ses récompenses. Ce sont des vertus simples, modestes, persévérantes, qui sont de tous les jours, de toutes les conditions, et dont la vie privée et quotidienne a besoin d'avoir le modèle sous les yeux pour s'en rapprocher et s'en aider, même de loin. L'union et le soutien mutuel des familles, l'assitance des pauvres, le soulagement des malades, le dévouement au salut de ceux qui vont périr, tout cela n'est-il pas le besoin quotidien de la société? car il y aura toujours parmi nous des pauvres, des affligés, des malades, des périclitants. Mais à côté de ces malheurs, qui sont comme le fonds commun de la vie humaine, il y a des catastrophes extraordinaires qui ne sont pas épargnées même aux plus simples et aux plus petits. Que sera l'âme humaine devant ces malheurs singuliers et presque romanesques ? Et si dans ces aventures, qui, encore un coup, sont de toutes les conditions, les âmes se fortifient et s'agrandissent ; si la hauteur des sentiments atteint tout à coup la hauteur même de la catastrophe, et cela souvent dans les personnages les plus humbles et les plus obscurs: si le malheur enfin, ce terrible visiteur de toutes les demeures humaines, rencontre jusque dans les plus modestes chaumières des cœurs dignes de la lutte qu'il leur prépare, n'admirerons-nous pas ces éclats inattendus de la dignité et de la force de l'ame humaine ? ne serons-nous pas heureux de voir et de montrer que les plus grands sentiments et même les plus délicats, ceux, par exemple, de l'honneur, ceux de la fierté de soi-même et des siens, sont à l'usage de toutes les âmes? Et si, même après la première surprise et la première admiration, quelques doutes viennent nous forcer d'étudier de plus près une grande et belle action, jusqu'à ce que la vérité recherchée avec un soin scrupuleux nous apparaisse plus grande et plus belle encore que la légende qui nous était d'abord arrivée; si là enfin, comme toujours, l'histoire vaut mieux que le roman, ne ressentirons-nous pas je ne sais quelle joie vaillante et généreuse en venant vous raconter une de ces actions qui témoignent de l'impérissable grandeur de l'âme humaine, cette grandeur que Dieu a mise partout, en bas ou en haut de la société, comme pour nous montrer que son monde n'est pas réglé comme le nôtre et qu'il y a devant lui une autre hiérarchie que celle que nous faisons?

" Toutes ces conditions se rencontrent, si je ne me trompe, dans l'histoire de la paysanne Durand, du village de Joucas, dans le département de Vaucluse, à qui l'Académie a décerné un prix de 3,000 francs. Je raconterai fort simplement cette histoire, et je raconterai en même temps l'étude que l'Académie en a faite.

" En 1821, un affreux assassinat fut commis à Joucas sur la personne de la veuve Boyer. Un paysan de ce village, nommé Durand, fut accusé d'avoir commis le crime. Beaucoup de témoignage, se réunirent contre lui : cependant il fut acquitté à une voix de majorité. Durand, pendant les débats, avait toujours protesté de son innocence. Quand le verdict du jury fut prononcé, " la femme de Durand, qui était convaincu que son mari n'était pas coupable, s'avança, dit le mémoire qui nous a été adressé par le maire de Joucas, devant le siège des magistrats, et, la main levée, prenant le Christ à témoin. elle s'écria : " Mon " pauvre mari est acquitté, mais il n'est " pas lavé ; il est complètement étran- " ger, je le jure, au crime affreux qu'on " lui a imputé par suite de machinations " infernales, et je prends ici l'engage- " ment solennel, devant Dieu qui m'en- " tend, et devant vous, Messieurs, qui " êtes les représentants de la justice sur " la terre, d'amener bientôt sur ce banc " d'infamie les véritables auteurs de " l'assassinat de Mme Boyer. " L'assemblée toute entière fut saisie d'attendrissment en entendant ces paroles énergiquement prononcées.

" Et nous aussi, Messieurs, en lisant pour la première fois ce mémoire, nous avons été émus, et notre émotion n'a fait que s'accroitre en voyant comment, pendant sept années entières, la femme Durand a partout épié et surveillé ceux qu'elle soupçonnait d'être les coupables, allant dans les foires, dans les marchés, causant, questionnant interrogeant tout le monde, rassemblant patiemment tous les indices, et, chaque jour de marché, allant à Apt communiquer ses découvertes aux magistrats. Un jour enfin, en 1828, ayant surpris par hazard un signe d'intelligence entre les nommé Chou et Bourgne, qui plus tard furent condamnés comme étant les vrais assassins de la veuve Boyer, elle les vit s'acheminer vers une maison isolée, près du village de Joucas ; ils y entrèrent et s'y renfermèrent. Mme Durand pensa que si elle pouvait les entendre causer ainsi tête à tete elle parviendrait à surprendre dans leur entretien le secret qu'elle poursuivait depuis si longtemps, le secret de l'innocence de son mari. La nuit arrivait ; Mme Durand se glisse près de la maison, gravit un mur, arrive près de la chambre où se tenaient les deux hommes, se suspend à un treillage en fer qui montait près d'une croisee, et comme les contrevents n'étaient qu'à demi-fermés, elles voit et elle entend Chou et Bourgue qui avait une de ces conversations qu'ont presque toujours entre eux les complices d'un crime. Bourgue accusait Chou d'être bavard et d'avoir trop parlé ; Chou demandait à Bourgue de l'argent pour se taire, et Bourgue, qui était le plus riche des assassins et le gendre même de la victime, Bourgue payait cette fois encore le silence de son complice. Enfin Mme Durant était maitresse du secret des coupables ; elle pouvait justifier l'innocence de son mari. Dès le lendemain, elle allait à Apt révéler tout au procureur du Roi. Une nouvelle instruction avait lieu ; onze accusés était traduits devant la Cour d'assise, à Carpentras ; deux de ces accusés, Chou et Bourgue, étaient condamnés à mort et les autres à des peines plus ou moins fortes ; enfin, surtout l'innocence de Durand, l'ancien acquitté était hautement proclamée par le magistrat, qui portait la parole au nom de la société. L'acquittement de Durand était de 1822 ; la condamnation de Chou et de Bourgue, était de 1829. Mme Duran avait mis sept ans à rechercher et à découvrir la vérité qui devait réhabiliter son mari ; sept ans de peines, de fatigues, de dangers, de soins, d'intelligence, de courage, de dévouement, et au bout de sept ans un jour de joie et d'honneur!

(A continuer.)

CANADA:

QUÉBEC: 17 SEPTEMBRE 1858.

Election de Lotbinière.

Il parait certain que M. Drummond se présente à Lotbinière où de singulières influences l'accompagnent. On dit que M. Noël doit lui sacrifier sa propre candidature.—Les bruits qui courrent à ce sujet sont des plus extraordinaires ; nous ne voulons pas les reproduire tous ; mais nous croyons devoir en reproduire quelques uns ,pour donner à M. Noël l'occasion de les démentir s'il y a lieu, ou, dans le cas contraire, pour informer les électeurs de ce qui se passe à leur insu, mais à leur propos.

On sait que deux candidats étaient sur les rangs, M. Dionne et M. Noël, tous deux du comté ; or les uns disent que M. Noël—mandé par un comité de gens tous étrangers au comté de Lotbinière—aurait transigné un arrangement par lequel il abandonnerait de suite sa candidature pour offrir à M. Drummond un mandat que son ancien comté de Shefford vient de lui retirer et pour juste cause :—d'autres disent qu'il a été convenu dans ce même comité que M. Noël continuerait à compter comme candidat pour Lotbinière jusqu'au jour de la nomination, ou si les circonstances le demandent jusqu'au premier jour de la votation pour ensuite se retirer et travailler à l'élection de M. Drummond.

Quand on songe que toutes ces choses se font à Québec pour le comté de Lotbinière, dont les électeurs ne sont pas même représentés dans ces conciliabules, que cela se fait par des personnes qui n'ont aucun intérêt dans ce comté,—sauf M. Noël si vraiement il est entré comme partie dans un pareil marché—quand on songe que tout cela se fait pour placer dans la section quebecquoise du pays M. Drummond un de ceux qui a le plus fait contre cette partie du Bas-Canada—il y a lieu de se poser la question que l'on pose si souvent dans ces temps-ci :— " Où allons-nous? "

Quelques feuilles font de ce temps-ci une croisade contre les *résidants* des comtés agricoles, et insinuent,—d'une façonpeu courtoise pour noscampagnes,—qu'élire des résidants c'est livrer le pays à l'ignorance ; mais ces feuilles avoueront, et si elles ne l'avouent pas, les campagnes comprendront qu'il est de leur intérêt de ne pas se laisser envahir par une cabale étrangère et de ne pas se livrer pieds et poings liés à de petits comités, composés Dieu sait comment, dont les membres étrangers à leurs intérêts, à leurs besoins, à leurs aspirations, veulent trafiquer d'eux et en dehors de leur participation.

Nous ne voulons pas poser comme une règle absolue que les campagnes ne doivent choisir que des résidants ; mais en général il est clair qu'il n'est pas de leur intérêt de choisir tous ou le plus grand nombre de leurs mandataires dans les villes..... Nous connaissons à la campagne beaucoup d'hommes aussi honnêtes, aussi intelligents, aussi instruits et aussi riches que les mandataires des villes—cependant que diraient Québec, Montréal, Toronto si on allait leur proposer,—encore mieux leur imposer—un candidat campagnard n'ayant aucune propriété, aucun intérêt en commun avec tel collége électoral, fut-il très intelligent et très instruit ce candidat?

Il en est de cela comme de tout le reste, en politique, on ne peut pas poser de règles fixes ; et il arrive quelquefois qu'un non-résidant vaut mieux qu'un résidant, cela dépend des hommes et des circonstances ; mais encore faut-il qu'à part tous les autres mérites ces non-résidants aient des intérêts puissants dans le comté, qu'ils offrent, par le fait de posséder des biens en icelui, ou par le fait de la nature de leurs affaires et de leurs occupations,ou par le fait de leurs alliances, de leur affection natale ou de toute autre manière, des garanties suffisantes ; mais nous tiendrions comme une grande imprudence pour les électeurs d'un comté d'aller chercher loin de chez eux, dans des localités séparées et rivales, au sein d'intérêts distincts ou adverses, parmi des hommes qui se sont montrés hostiles dans des questions—locales il est vrai mais importantes, un candidat sur lequel ils ne peuvent nullement compter et qu'ils sont certains de toujours trouver en désaccord avec eux au moins sur une question très sérieuse pour le cas actuel.

Election de Shefford.

On nous écrit ce qui suit de Stuckley-Nord dans le comté de Shefford;—l'auteur voudra bien en même temps recevoir l'expression sincère de notre reconnaissance pour les bonnes choses qu'il nous dit :

" Dans votre critique de l'adresse de M. Drummond, vous adressant vous-même à ce monsieur, vos dernières paroles étaient celles-ci : *vous serez peut-être relu ; mais nous vous ajournons en jugement de l'histoire.* Les électeurs du comté de Shefford ont trouvé ce terme trop long, ils l'ont déjà jugé comme il le mérite. M. Foster est élu à une majorité de 236 voix. Décidément ce pauvre M. Drummond ne fait plus que des culbutes, depuis son fameux bill des corporations religieuses et sa honteuse alliance avec M. Brown ; il faut qu'il ait mis le pied sur quelque mauvaise herbe. Le comté de Shefford ne veut plus d'un homme qui joue les intérêts les plus sacrés de son pays contre un portefeuille accepté d'un G. Brown.

Monsieur, votre voix inspirée par le patriotisme le plus pur, a trouvé, un noble écho dans nos montagnes. Je suis heureux de vous dire, en même temps, que l'opposition faite à ce monsieur a été en tout point une opposition honnête et loyale. Il eut été à souhaiter qu'on se fut, d'autre part, contenté de l'aide officieux de M. McGee, qui nous a paru, à l'assemblée de Waterloo, comme un *criard de grand chemin*, d'un M. Dessaulles qui s'intitule gravement le *redresseur de tort, le candidat du bon sens*, d'un Enfant-Terrible, qu'il suffit de nommer, d'un M. Laframboise, vrai gatemétier, d'un M. Racicot, jeune imberbe que personne n'a voulu écouter : mais on a cru de son *devoir* du coté de la candidature Drummond de faire valoir quelques sept cent cinquante louis pour subvenir *aux petites dépenses toujours inévitables* dans une élection contestée, et de déchainer sur nous une trentaine de *boulés* étrangers au comté dans le but de *maintenir le bon ordre* et de *garantir* les lois électorales. Mais disons que, quoique ces *honorables de la halle* eussent les bras nus et fussent armés de garcettes, ils se sont montrés de bons enfants en voyant la paix et la tranquilité régner partout. Le comté considère ce dernier acte des partisans de M. Drummond comme une insulte des plus outrageantes. M. Drummond apprendra que si le comté de Shefford l'a supporté pendant onze ans, il sera bien au moins maintenant douze ans sans le soutenir.

Voici l'état des polls :

	Drummond.	Foster.
North Stuckley	81	222
South Stuckley	5	99
Ely	72	180
Shefford	138	239
Granby	160	246
Roxton	258	89
Milton	290	166
	1004	1240
		1004
Majorité pour M. Foster		236

" On dit que M. Drummond, trouvant trop dur pour lui de rester comme ça à la porte exposé au grand air, est décidé à s'offrir aux libres et indépendants électeurs du comté de Lotbinière."

Elections.

Etat des polls à la cloture de l'élection du comté d'Iberville :

	Laberge.	Pelletier.
St. Athanase	234	29
St. Grégoire	72	59
St. Alexandre	106	108
Ste. Brigite	76	52
St. George	247	43

Grand total des votes donnés 996.

Majorité pour M. Laberge 414.

Résultat de l'élection du comté de Portneuf.

	Thibaudeau.	Déry.
Cap-Santé	235	24
Deschambault	68	34
Ecureuils	14	9
Grondines	71	0
Pointe-aux-Trembles	95	52
St. Augustin	36	54
St. Basile	74	37
Ste. Catherine	39	17
St. Casimir	126	0
St. Raymond	96	187
St. Alban	47	56
	902	470
	470	
Majorité	432	

Confédération et Chemin de Fer d'Halifax.

On dit dans les journaux des Provinces du Golfe que le Gouvernement de la Nouvelle Ecosse doit envoyer incessamment des délégués en Angleterre, à propos de la confédération et du chemin de fer d'Halifax. On pense que le gouvernement du Nouveau Brunswick va aussi suivre cet exemple.

Départ pour l'Europe.

MM. Cartier et Galt sont partis pour Londres. M. Galt doit s'occuper des questions financières qui se relient à la consolidation de notre dette. M. Cartier s'occupera du chemin de fer d'Halifax et de la question de la Confédération des Provinces.

Gracieuseté de M. Connor.

L'Honorable M. Connor—de l'administration Brown-Dorion—a pris le plaisir de se moquer des canadiens-français, à la grande joie, sans doute, de son épais auditoire Clear-Grit : parlant de la majorité de la représentation canadienne-française, il a dit :

" Si M. Macdonald leur avait assuré " (aux canadiens) que M. Brown avait " deux cornes, le pied fourchu et une " queue, il aurait trouvé une grande ma- " jorité pour déclarer que M. Brown " est le diable en personne.

Une chose est certaine c'est que, dans la circonstance, ce discours de M. Connor serviteur de M. Brown pour être très sincérement niais n'en est pas moins très maladroit. M. Connor a fait là *comme le valet du diable* plus que n'eut voulu *son maître.*

Université Laval.

C'est aujourd'hui que commence le Cours de Philosophie du R. P. Taillhan à 7½ heures du soir.

Nous croyons devoir donner au public les renseignements suivants sur les cours de la *Faculté-des-Arts* de l'Université Laval. Ces cours sont *publics*, mais pour les hommes seulement, et *gratuits*. Ces séances publiques ont lieu dans le grand édifice universitaire. Les cours de philosophie et de littérature se donneront ordinairement dans la grande salle du troisième étage de l'Université ; les cours de sciences auront lieu dans l'amphithéâtre du second.

On prie les personnes qui voudront assister à ces cours d'arriver par la rue des Remparts, d'entrer par la grande porte et de vouloir attendre l'ouverture du cours dans le grand vestibule d'attende du premier étage.—Le public devra observer aussi que les deux rangs de siéges les plus rapprochés du professeur sont réservés aux élèves et au personnel de l'Université.

D'ici à quelque temps le Cours de Philosophie du R. P. Taillhan aura lieu dans l'amphithéatre du second étage, on s'y rend par les escaliers qui se trouvent à droite du vestibule en entrant.

M. Duchesnay.

Nous apprenons avec bonheur que M. Juchereau Duchesnay est beaucoup mieux de ses blessures qui probablement ne laisseront aucune trace. Nous ignorions qu'un des ouvriers de M. Duchesnay a été aussi blessé, en même temps que notre ami, lui aussi est mieux ; mais on a dû lui faire l'amputation d'un doigt horriblement mutilé par le manche d'un marteau qu'il tenait à la main au moment de l'accident et qui s'est brisé.

Aux correspondants.

Nous avons quelques lettres explicatives à adresser à quelques correspondants ; nous les prions de vouloir nous pardonner de différer un peu ; mais nous leur écrirons dans le cours de la semaine.

Industrie Canadienne.

M. le Rédacteur,

Animé du désir de rendre hommage au talent comme à l'esprit d'entreprise de ceux de mes compatriotes qui savent se distinguer de la foule, je me permettrai de vous adresser quelques lignes relatives au navire *Rosalie*, que vient de mettre à l'eau notre jeune et actif compatriote, M. Rosa. C'est un navire d'environ 1015 tonneaux, d'une forme élégante et d'une construction solide.

Pour celui qui connait les obstacles qu'ont à surmonter des constructeurs ne possédant que de petits moyens, on doit être fier des résultats obtenus par M. Rosa, et bien se convaincre que l'énergie canadienne-française supplée parfois aux moyens pécuniaires manquants.

Voilà déjà 5 ou 6 vaisseaux que M. Rosa construit depuis trois ou quatre ans, sans autres moyens importants que son énergie ; espérons que la fortune saura le récompenser comme il le mérite. Je me souviens que son premier vaisseau fut très apprécié en Angleterre dans le temps, comme étant un modèle d'architecture navale d'un grand mérite.

C'est dans des circonstances anologues que je verrais avec plaisir se fonder des associations en commandites pour la construction des navires, et placer des moyens pécuniaires suffisants entre les mains de personnes qui, comme M. Rosa, sauraient si bien en tirer parti tant pour eux que pour les associés commanditaires. La menuiserie de la *Rosalie* mérite également une mention toute particulière. M. Frs. Julien, chargé d'exécuter cette partie de l'ouvrage a su y apporter tout le goût et la perfection possibles. Son chef-d'œuvre, marqué au coin de l'élégance et de la nouveauté, est une écoutille vitrée, faite en noyer noir. Sur chaque penchant de l'écoutille est fixé un long siége, percé a jour et par carreaux, dont les dossiers ouvragés en guirlandes de feuilles d'érables, représentent les corps de deux serpents enlacés et dont les têtes se contournant, forment les appuis des bras. Cette pièce d'ouvrage est admirable d'exécution. Le sculpteur dont je regrette de ne pas connaitre le nom, a aussi beaucoup contribué à l'embellissement du vaisseau ; dans sa part d'ouvrage j'ai remarqué à l'arrière du navire l'effigie de l'agriculture, ayant près d'elle une gerbe d'épis d'or, avec deux immenses cornes d'abondances renversées.

Enfin M. le Rédacteur, je termine ici mes remarques : sachant combien vous prenez intérêt à tout ce qui rattache à l'industrie canadienne, j'ai cru vous faire plaisir, tout en rendant justice au mérite, en vous priant de leur donner insertion.

S. D.....

Affaires religieuses de l'Illinois.

Nous avons donné il y a quelques jours une statistique approximative de l'état numérique des forces du catholicisme et du schisme-hérésie de M. Chiniquy dans l'Illinois, voici un tableau plus récent, plus précis et plus exact de ce dénombrement, tableau que nous venons de recevoir de Bourbonnais ; on y verra que M. Chiniquy compte encore moins de malheureux partisans que nous l'avions cru.

" 1o Bourbonnais, la localité la plus peuplée renferme encore sept familles qui adhèrent ouvertement aux doctrines nouvelles de M. Chiniquy.

" 2o Les Petites Iles et l'Erable ne comptent plus un seul partisan de l'erreur.

" 3o Sainte-Marie qui se compose d'environ 75 familles ne contient que trois ou quatre familles schismatiques.

" 4o Sainte-Anne compte environ 175 familles dévouées au schisme. Le nombre des familles catholiques s'est augmenté notablement depuis la visite de Monseigneur Duggan.

" 5o Il y a à Kankakee plus de 100 familles catholiques et environ 20 familles qui suivent M. Chiniguy.

" 6o M. Chiniquy comptait naguères des partisans à Mentino, où il allait sacrilégement dire la messe de temps à autre ; mais depuis quelques semaines il a cessé de se rendre dans cette localité, ses anciens adhérants lui ayant mandé qu'ils n'avaient plus besoin de ses *services*.

" 7o Il parait aussi que les retours à l'Eglise sont nombreux à Chicago où M. Chiniquy ne va plus avec l'assurance accoutumée. On dit même qu'il aurait reçu d'un grand nombre de ses anciens partisans de cette ville un avis semblable à celui qui lui est venu de Mentino.

" 8o Dans la localité appelée Momence, le malheureux schisme ne compte que quelques familles "

Drame sanglant en Californie.

Un drame terrible vient de se passer en Californie, le récit suivant qui en est fait à l'*Echo du Pacifique* par un correspondant n'a pas besoin de préliminaires.

—

Au Rédacteur de l'*Echo du Pacifique.*

Sonora, le 8 août 1858.

" Monsieur,

" Après avoir lu dans votre numéro d'hier samedi la version que donnait une dépêche télégraphique adressée au *Bulletin*, au sujet de la rixe sanglante qui a eu lieu sur la rivière Stanislas, je viens vous en raconter l'origine et comment elle s'est passée.

" Une Compagnie française a, depuis près de trois années, sur la rivière Stanislas, un claim dont l'exploitation a toujours échoué jusqu'ici par la crue trop subite des eaux. Cette Compagnie a recommencé ses travaux cette année, avec l'espoir d'un meilleur succès. Mais depuis un mois des discussions sont survenues avec une Compagnie qui possède un claim un peu plus haut.

" Le barrage de nos compatriotes a été crevé deux fois, et voici comment ils ont été provoqués et menacés dans leur propriété et dans leurs personnes une dernière fois.

" Les deux frères (Julian et Cadet Bigard) occupaient sur leur claim des hommes de journée, dont un Français, nommé Regnier. C'est de ce dernier que jetiens le récit suivant :

" Dés le matin de ce jour fatal, les deux frères s'attendaient à avoir du trouble ; néanmoins, ils travaillèrent environ deux heures, jusqu'au moment où quelques individus vinrent pour crever le barrage. Lorsqu'il les vit s'approcher, Cadet dit aux hommes de journée : " Rétirez-vous à la case ; vous pourriez attraper un mauvais coup. Je vais conduire la brouette moi-même. "

" Il resta ainsi seul, comptant sur son bon droit, et au besoin sur sa force physique. C'est alors que les agresseurs vinrent retirer sous ses pieds la planche sur laquelle il passait, et lui firent faire la culbute dans l'eau. Il en sortit justement irrité de cette lâche attaque par surprise, et en un clin d'œil il saisit trois de ces individus, et les jeta dans l'eau.

" Il s'apprêtait à compléter la correction mais d'autres vinrent et l'assaillirent à coups de pierre sur la tête.

" Ce n'est qu'alors, et en se voyant attaqué de la sorte, qu'il cria à son frère :

" Aux armes ! A mon secours ! "

" Celui-ci avait pu apprécier le danger ; il saisit son fusil, tira et atteignit les deux individus qui étaient aux prises avec son frère. Puis, voyant que le nombre des agresseurs grossissait, il remonta à la case, s'arma de l'autre fusil, en déchargea les deux coups, et atteignit encore deux de ces hommes.

" Tous se sauvèrent alors.

" Les deux frères coururent pour y prendre des munitions, et gagnèrent le haut pays. Arrivés au-dessus de la côte, et se voyant poursuivis par des gens armés ils firent volte-face et tirèrent. Un de ceux qui les poursuivaient tomba mort et un autre gravement blessé, sous cette double décharge.

" Les agresseurs cessèrent alors leur poursuite.

" Le nombre des victimes de ce drame sanglant est de six : 3 hommes morts et trois blessés. On dit que l'un de ces derniers est mort le lendemain.

" Agréez, etc.

E. VALETTE.

" P. S. Il est bon de vous dire que nos deux compatriotes sont depuis 1849 en Californie, et qu'ils s'y sont toujours conduits en braves et honnêtes camarades."

Voici un autre paragraphe de l'*Echo du Pacifique* qui confirme la vérité de la relation qui précède. Le journal que nous citons dit encore que la seule chose qui ait empêché les deux français de se livrer eux-mêmes à la justice, est le peu de confiance qu'inspirent les autorités américaines des mains desquelles une populace peut aller enlever des accusés, pour les pendre ou les massacrer sans procès comme cela arrive souvent en vertu de l'infâme *Lynch Law.*

" Nous avons reçu au sujet du drame sanglant qui s'est passé le 4 août sur les bords du Stanislas, deux autres lettres qui confirment les faits d'agression violente qui ont mis les frères Bigard dans la terrible nécessité de se défendre.

" Nous avons déjà fait connaitre les circonstances établissant clairement les actes de provocation et les voies de fait qui ont placé nos deux compatriotes dans le cas de légitime défense. Une des lettres qui nous est adressée de Peoria Bar par plusieurs Français, témoins oculaires, nous informe que les dépositions mêmes de deux des blessés, reçues par le shérif de Sonora, ne laissent aucun doute à cet égard. Elle nous apprend aussi que les frères Bigard, poursuivis, n'auraient fait usage de leurs armes que pour riposter au feu de l'un de ceux qui les poursuivaient.

" L'autre lettre nous est adressée par M. J. Jannin, charpentier à Columbia, et dans tous ses détails, fournis à M. Jannin par un témoin oculaire, un Canadien, elle aussi est la confirmation des faits de provocation et de violence."

NOUVELLES DIVERSES.

DIVISION LÉGISLATIVE D'YORK.—M. Allan le candidat que le parti libéral-conservateur oppose à M. Romain ,pour l'élection d'York était en Europe quand on a songé à sa candidature, rendue nécessaire par la retraite de l'Honorable M. Baldwin. C'est samedi que M. Allan arrivait à Toronto, de retour de son voyage : ses partisans sont allés lui offrir la candidature d'York, au débarcadère même du chemin de fer : M. Allan a accepté et on dit son élection certaine.

Il va sans dire que, quelles que soient les chances de M. Allan, nos sympathies sont pour lui :—son antagoniste M. Romain canadien-français qui a oublié sa langue, renié sa race, apostasié ses croyances, qui a dégouté M. Baldwin de la lutte, et qui ne brille ni par ses talents, ni par son éducation ni par sa position, et qui de plus est une des créatures de M. Brown, ne peut, à aucun titre, avoir droit au respect et à la bienveillance des canadiens-français.

COMMUNICATIONS POSTALES.—Les colons d'Assiniboïa, sur la Rivière Rouge, sont enchantés de la détermination qu'a prise notre Gouvernement d'établir une communication postale entre le Canada et leur établissement : le premier parcours a été exécuté dans le mois dernier avec succès.

MORT SUBITE.—On lit dans l'*Argus* de Montréal : " A une noce qui avait lieu lundi soir dans la grande rue Saint Laurent, un homme du nom de Polliot tomba mort au milieu de la danse."

HORRIBLE CONSÉQUENCE DE L'IVROGNERIE.—Un malheureux du nom de Sweeney revenait à sa maison, à Belleville Haut Canada, dans un état complet d'ivresse. Il se mit, en entrant au sein de sa propre famille dont il aurait dû être le protecteur mais dont l'ivrognerie en faisait le bourreau, à battre ses enfants et sa femme au point de causer une maladie sérieuse à la mère et de produire la mort presqu'immédiate d'un enfant de six ans. Le monstre a été saisi par la justice et attend en prison son procès.

CRIME.— Nous lisons dans un journal de l'Ouest : " Dimanche soir, un crime d'une brutalité inouïe a été commis à Chicago, dans un saloon situé dans Canal Street, près de Van Buren Street. Le meurtrier a été arrêté ; cela fait le huitième meurtrier attendant son jugement dans les prisons de Chicago. Voici dans quelles circonstances le crime en question a été commis. Vers huit heures du soir, dimanche dernier, un jeune homme nommé Martin Barry entra dans le saloon tenu par Richard Grout, dans Canal Street, près Van Buren. Barry demanda à boire, et Grout le servit. Barry présenta pour payer un bill de $2 contrefait. Grout voulut le garder et ferma la porte du saloon pour empêcher Barry de s'échapper avant l'arrivée de la police qu'on avait envoyé chercher. Barry se voyant pris sauta sur Grout et lui donna deux coups de poignard au cœur. Grout tomba baigné dans son sang, et ne survecut que quelques minutes. Le meurtrier est un jeune homme de 19 ans. Il a déjà subi plusieurs condamnations, et son frère aîné est maintenant au pénitentier de l'Etat pour un crime qu'ils avaient commis ensemble. L'âge de son jeune frère l'avait seul sauvé du pénitentiaire. Il en fut quitte pour un terme à Bridewell.

SUICIDES.—Deux suicides d'enfants de l'âge d'environ 15 ans viennent d'avoir lieu coup sur coup en Pensylvanie ; la cause venait de ce que les parents de ces *amis précoces de la liberté* avaient cru devoir les réprimander d'extravagances mauvaises chez tous, mais exécrables et ridicules chez des enfants. Cette émancipation hâtée de la jeunesse est un

des symptômes les plus alarmants d'un mal radical au sein de la société.

EMEUTE A DETROIT.—Il y a eu une émeute parmi les noirs de Détroit, émeute qui s'est terminé par l'emprisonnement de plusieurs émeutiers : la cause était la présence à Détroit d'un nègre traitre à sa race et qui avait fait le métier de poursuivre les esclaves échappés, pour les conduire à leurs maitres moyennant finance.

LA BOXE.—Un combat public à coup de poing a eu lieu à Détroit :—parmi les spectateurs on remarquait un magistrat de l'endroit qui donnait à cet horrible et infâme spectacle la sanction de sa présence.

COMBAT DANS LES PRAIERIES.—Un combat a eu lieu entre les Pawnis-loups au nombre de 1000 et les Comanches alliés au Sioux au nombre de 1,500. Le combat avait pour cause un vol de cheval et a durée une journée ; on ne donne pas le nombre de morts.

SONDAGE DE LA MER.—Les journaux anglais disent que M. le capitaine de vaisseau Denham de la marine anglaise a poussé la sonde à une profondeur de 46,236 pieds, un peu plus de trois lieues (?).

LA POLICE FRANÇAISE.—Une chose qui a dû nécessairement frapper les nombreux voyageurs que les têtes de Cherbourg amènerent en France, c'est l'ordre admirable qui règne dans ce beau pays. Sur les promenades, dans les théâtres, en voiture, en chemin de fer, on sent les effets d'une organisation administrative sans égale. Partout l'étranger devient l'objet d'une attention incessante qui, sans gêner sa liberté d'action, le met à l'abri des inconvenances comme des extorsions. Les formes métlrodiques que ce système réclame l'irrite bien quelque peu, mais il s'y habitue vite et ne tarde pas à s'appercevoir que les mesures qui, tout d'abord, lui semblaient oppressives, sont prises dans l'intérêt de sa sécurité.—Sur les promenades, une police intelligente qui lui ouvre la cohue et facilite sa libre circulation : Dans les théâtres, sa place, une fois prise, lui donne titre de propriété, pour la soirée. En voiture, une carte lui indique le prix qu'il doit payer et les égards qui lui sont dûs—en chemin de fer, il est surveillé et conduit, pour ainsi dire par la main, du point de départ à l'arrivée. Partout le fonctionnaire l'éclaire sur ses mouvements et lui sert, au besoin, de protecteur comme de Cicerone. Que n'avons-vous une organisation de police semblable à la Nouvelle-Orléans !—(Extrait de *l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.*

VOYAGE SCIENTIFIQUE.—On écrit d'Hambourg, le 24 août : Le vaisseau de guerre ruse *Rovitzen* va accomplir un voyage scientifique. Il doit toucher à Cherbourg et aux divers ports d'Espagne, puis entrer dans la Méditerranée, et, après avoir visité Naples et la Grèce, se rendre en Egypte. Un certain nombre de personnes, faisant partie de cette expédition, remonteront le Nil pour explorer et examiner le cours et la source de ce fleuve. On pense que le voyage durera jusqu'à l'automne de l'année prochaine, et qu'il faudra quelques efforts pour arriver à Cronstadt avant que la navigation ne soit close en 1859.(*Morning Post.*)

BEAUX ARTS.—Les précieux restes de la galérie du Maréchal Soult viennent d'être achetés par le gouvernement Français pour le musée du Louvre au prix de 500,000 francs. Cette collection contient plusieurs tableaux des grands maîtres de l'Ecole Espagnole, Murillo, Vélasquez et Zurbaran.

PIANOS ÉLECTRIQUES. — On écrit de Pesth, en date du 16 courant : L'invention d'un Hongrois, Léon Hamar, tendant à utiliser le courant électro-magnétique d'une manière extrémement originale, a été couronnée aujourd'hui au Théâtre national du plus heureux succès. L'emploi du galvanisme pour régler la marche de différentes horloges, d'après lequel toutes les horloges d'une ville obéissent au fil partant d'une horloge principale ont un mouvement uniforme, a fait venir à notre inventeur l'idée d'utiliser la même force pour mettre en mouvement différents pianos. Le résultat a répondu à son attente, et l'expérience a prouvé, dans un concert qui a eu lieu au dit théâtre, que, tandis qu'un artiste exécute une molodie sur un piano, un nombre quelconque de ces instruments doit jouer en même temps le même air. On avait placé dans le local sus-mentionné cinq pianos, dont les touches étaient tournées du côté de l'auditoire. Le pianiste commença à toucher l'un des instruments, mais les autres restérent immopiles au premier abord. Déjà le public se croyait déçu de son espoir, lorsque tout à coup, comme par enchantement, les touches de toutes les instruments se mirent ed mouvement, et exécutèrent la mélodie jouée par l'artiste avec une précision telle qu'elle ne saurait être atteinte par cinq des plus grands pianistes. Un sentiment d'admiration s'empara de tous les assistants, et si l'on n'était pas au 19e siècle, ont aurait cru à la magie.

Une batterie était placée dans un cabinet, et c'est de là qu'on dirigeait le courant électrique, de telle sorte qu'on pouvait faire résonner à volonté deux, trois, quatre ou cinq instruments. Sur le plancher où se trouvaient ces instruments, il y avait une infinité de fils conducteurs, dont chacun correspondait vraisemblablement à l'une des touches des pianos.—(*Journal français de Francfort.*)

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE DANS LES COLONIES PORTUGAISES.—Un decret de roi de Portugal vient de pourvoir à l'abolition graduelle de l'esclavage dans toutes les colonies du royaume.

LÉGENDE.—La ville de Djeddah, qui, dans ces derniers temps, s'est acquis une triste célébrité en Europe, et dont nous avons annoncé le bombardement vengeur par un vaisseau de la marine britannique, doit son nom à une légende assez curieuse que rapporte Lutfullah dans ses Mémoires.

" Quant à l'origine de ce mot Djeddah, qui signifie *grand'mère*, dit le *gentilhomme mahométan*, j'ai lu quelque part que, lorsque nos premiers parents, après leur transgression des ordres de Dieu, furent expulsés du paradis, Adam était tombé à Ceylan et Eve sur ce point de la côte d'Arabie. Ils errèrent plusieurs années dans la solitude, et ce ne fut qu'après de longues fatigues qu'ils eurent enfin la joie de se rencontrer sur le sol sacré où fut depuis Jérusalem. La vieille dame, assure-t-on, dans la dernière partie de sa vie, voulut être transporté au lieu même où son pied avait pour la première fois foulé la terre. Elle y revint donc, y mourut et y fut enterrée ; circonstances qui ont valu, de temps immémorial, à ce lieu le nom de Djeddah. On m'a assuré, en outre, qu'une tombe énorme, s'élevant non loin de la ville, a été consacrée de tout temps par le nom de *notre mère Eve.*—(*Univers.*)

ANNONCES NOUVELLES.

Madriers, Bardeaux et bois de chauffage, etc., —Antoine Paquet.

Avertissement,—Louis Panet.

Départ du " Voyageur," pour Kamouraska, Rivière-Ouelle et l'Islet,—Capt. M. Lecours.

Grand attrait du professeur Baldwin.

Société Saint Jean-Baptiste, Section Notre-Dame,—Chs. P. Pelletier.

Exposition Provinciale Agricole,—J. Perrault.

Compagnie du Richelieu,—J. Perrault.

Essai de charrue,—J. Perrault.

COMMERCE.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

15 septembre 1858.

Farine 5c. à 10c. en baisse, vente 5,000 quarts ; de l'Ouest $4.85 à $4.95 pour superfine, et $5.30 à $5.50 extra superfine ; du Sud $4.25 à $4.40 pour superfine et $5.50 à $5.75 pour extra superfine ; du Canada $5.40 à $6.40.

Blé 1c. à 2c. en baisse, vente 12,000 boisseaux ; de l'Ouest $1.14 ; du Sud $1.13 à $1.20 ; du Canada $1.25.

Mais en baisse, vente 2,000 boisseaux à 65c. et 72c. pour mêlé.

Avoine en inactivité à 35c. et 43c. pour celle du Sud et de Jersey, et 45c. à 50c. pour celle du Nord et de l'Ouest.

Lard en inactivité, vente 300 quarts à $17.45 pour mess, et $15.25 pour prime.

Saindoux ferme, vente 200 tinettes à 11½c. la livre.

Consolidés en baisse et en inactivité.

L'échange au sterling coté à 109⅞ et 110.

MARCHÉ DE CHICAGO.

11 septembre 1858.

Blé du printemps 87c.—Fleur $5.—Maïs 60c.—Avoine 52c.—Œufs 7c. à 8c.—Beurre frais 12c.—Pommes de terre 30c.

PRIX DES MARCHÉS DE QUÉBEC.

17 septembre 1858.

		s.	d.		s.	d.
FLEUR.						
Farine extra superfine quart		28	9	à	30	0
Do supertine		25	6	à	28	6
De fine		22	0	à	25	0
Do Blé d'Inde		20	0	à	20	6
GRAIN.						
Avoine par minot		2	0	à	2	3
Blé do		5	3	à	5	6
Pois do		5	3	à	5	6
Orge do		3	0	à	3	6
Sarazin do		3	0	à	3	3
VOLAILLES ET GIBIER.						
Dindes par couple		7	6	à	10	0
Oies do		4	0	à	5	0
Volailles do		1	3	à	1	8
Canards do		1	8	à	2	0
Perdrix do		1	8	à	2	0
Lièvres do		0	7½	à	0	10
VIANDES.						
Bœuf par livre		0	4	à	0	6
Lard par livre		0	5	à	0	6
Lard entier		0	4	à	0	4½
Mouton par livre		0	3	à	0	6
Do par quartier		2	6	à	5	0
Veau par quartier		3	6	à	7	6
Jambons		0	6	à	0	7½
Lard séché par livre		0	7	à	0	7½
Saindoux par livre		0	8	à	0	9
PRODUITS DE LAITERIE.						
Beurre en tinette		0	8	à	0	9
Do frais		0	11	à	1	0
Fromage par livre		0	6	à	0	7
SUCRE ET MIEL.						
Sucre d'érable par livre		0	4½	à	0	5
Miel par livre		0	0	à	0	0
DIVERS.						
Œufs par douzaine		0	7	à	0	7½
Patates par minot		1	3	à	1	6
Foin par 100 bottes		35	0	à	40	0
Paille par 100 bottes		25	0	à	30	0
Potasse		31	6	à	31	9
Perlasse		30	0	à	31	0

BOIS DE CHAUFFAGE.

17 septembre 1858.

Les prix du bois de corde se cotent ainsi, sur les marchés de Québec :

	s.	d.		s.	d.
Erable de 3 pieds	16	0	à	17	0
Do de 2½ do	13	0	à	14	0
Merisier de 3 pieds	12	0	à	13	0
Do de 2½ do	11	0	à	12	0
Epinette rouge, 3 pieds	8	6	à	9	0
Do do 2½ do	7	0	à	8	0
Bouleau de 3 pieds	11	0	à	12	0
Do 2½ do	8	0	à	10	0
Bois mêlés	5	6	à	6	0

IMPORTATIONS.

15 septembre.

Par le navire Cambria, capitaine Russell, de Glasgow.—11 boites et 7 ballots marchandises à Thibaudeau, Bruyère et Cie., 3 boites et 4 ballots à Hamel et Frères, 900 boites tabac à Gibb et Ross, 5 ballots marchandises à ordre.—Le reste de la cargaison est pour Montréal.

Par le navire Canada, capitaine Herbert, de Greenock.—350 tonneaux de fer à C E Levey et Cie.

Par la barque Try Again, capitaine Power, de Cork.—1,117 boites savon à C E Levey et Cie.

Par la barque Chieftain, capitaine Stewart, de Liverpool.—50 tonnes charbon et 290½ tonnes sel à C et J Sharples et Cie.

Par le steamship Lady Head, capitaine Davison, de Pictou et Shediac.—30 quarts d'huitres à F Buteau, 5 barils d'huile à Chinic, Simard et Méthot, 15 do à T Kelly.

Par le navire Ocean Wave, capitaine Wishart, de Liverpool.—3,049 sacs sel et 214 tonnes sel à Falkenborg et McBlain.

Par la barque Margaret, capitaine Dennett, de Fleetwood.—190 tonnes de charbon à H Burstall.

Par la goélette Marie Odile, capitaine Joncas, de Caraquette.—60 barils d'huitres à ordre.

IMPORTATIONS PAR LE GRAND TRONC.

15 septembre.

40 ballots ouatte à A Laurie et Cie., 1 caisse papier et 1 boite marchandises à F Lepage, 10 boites thé, 1 caisse et 10 sacs de café à C P Pelletier, 5 caisses à C J Ardouin, 1 balle de drap à Simons et Orkney, 2 caisses flanelles et 5 ballots ouatte à Glover et Fry, 1 caisse et 6 ballots à O'Doherty, 3 caisses médecines à W E Bouman, 2 boites souliers de caoutchouc à R Finn, 1 boite et 2 caisses à L Sasseville, 51 boites thé à Masson, Huot et Cie., 2 barils et 2 boites de médecines à W F Brunet, 2 sacs café à W E Petry, 1 caisse, 1 balle et 1 boite à chapeaux à F Latulippe, 9 boites tabac à M G Mountain, 20 ballots ouatte et 10 boites à Paterson et Martin, 1 boite marchandises à Leblanc, Hardy et Paré, 2 boites à J Haslett, 8 barils et 5 boucauts à H Howison et Cie., 10 tonnes de melasse et 5 boucauts sucre à Gibb et Ross, 50 tonnes melasse à H J Noad et Cie.

Havre du Palais.

ARRIVAGES.

13 septembre.

Goélette commandée par Magloire Boulé, Saguenay, 110,000 bardeaux.

—Apolinaire Rousseau, St. André, 60 minots d'avoine, 5 tinettes de beurre et 60 bottes de paille.

—Olivier Rioux, St. Fabien, 38 cordes de bois.

—Firmin Larivée, Trois-Pistoles, 25 cordes de bois et 4 pores.

—Adolphe Arcan, Grondines, 85 cordes de bois, consignée à M. Antoine Paquet.

—Joseph Jacques, Ste. Croix, 22 cordes de bois.

—Noé Bergeron, Ste. Croix, 21,000 briques.

—Trefflée Beaudette, St. Jean des Chaillons, 40,000 briques.

15 septembre.

Goélette commandée par Louis Lagacé, Islet, 27 cordes de bois.

—Hyacinthe Boulé, St. Thomas, 25 cordes de bois.

—Pierre Lévêque, Trois-Pistoles, 25 do.

—Robert Boily, Baie St. Paul, 18 cordes de bois.

16 septembre.

Goélette commandée par George Sylvain, 15 cordes de bois, consignée à M. Ant. Paquet.

—Wm Charest, Malbaie, 20 cordes de bois, consignée à M. Ant. Paquet.

—Joseph Arcan, Gentily, 72 cordes de bois, consignée à M. Antoine Paquet.

Mariage.

Le 14 du courant, à la chapelle de l'Hôpital-Général, par le Révérend M. D. Lefebvre, P. A. DeBlois, écuyer, à Dlle. M. E. G. Lefebvre.

Décès.

A St. Jean Port-Joli, le 14 du courant, Dame Eliza Gagnon, épouse de Sieur Damase Babin, pilote.

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

SECTION NOTRE-DAME.

IL y aura une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des MEMBRES de cette section, MARDI SOIR, le 21 du courant, à 7½ heures, à l'HOTEL BLANCHARD.

CHS. P. PELLETIER,
Sous-Secrétaire.

Québec, 17 septembre 1858. 102-2f

EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE.

NOUS sommes heureux d'apprendre au public qu'à l'occasion de la prochaine EXPOSITION les Administrations du Grand Tronc et des différentes compagnies de bateaux-à-vapeur ont bien voulu diminuer de moitié leurs prix de transport.

GRAND TRONC.

BETES A CORNES.

ALLER ET RETOUR.

	PAR TETE	PAR WAGON
Coaticooke et Montréal	$5.40	$27
Sherbrooke "	4.80	24
Richmond "	4.00	20
Acton "	3.40	17
St. Hyacinthe "	2.80	14
St. Hilaire "	2.40	12

Y compris les transports par bateau.

☞ Les autres stations seront à des prix proportionnels.

Par ordre,
J. PERRAULT,
Secrétaire.

14 septembre 1858. 103-i

COMPAGNIE du RICHELIEU

Transport à moitié prix des voyageurs et des objets destinés à l'exposition.

DE QUEBEC A MONTREAL, ALLER ET RETOUR.

Passagers		$3, $2.50, $1
Animaux :	bêtes à cornes, Grande Race	$1.50
	Petite Race	$1.00
	Moutons, par tête	$0.16
	Porcs "	$0.50
	Chevaux "	$3.00

Par ordre,
J. PERRAULT,
Sec. C. d'A. C.

17 septembre. 104-i

EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE.

IL y aura JEUDI, le TRENTE SEPTEMBRE, à 6 heures A. M. un ESSAI DES CHARRUES entrées à l'Exposition Cet essai est de rigueur pour tous les concurrents aux prix offerts. Deux paires de chevaux et des laboureurs seront fournis par l'Association. Les charrues seront sur le terrain des essais à 5½ h A. M.

L'essai des charrues se fera sur la Ferme des Sœurs, près de la barrière du chemin de Lachine.

Par ordre,
J. PERRAULT, Sec'r.

Montréal, 14 sept—sti
17 septembre 1858. 105-i

SALLE MUSICALE.

GRAND ATTRAIT CE SOIR,

VENDREDI, LE 17 DU COURANT.

PROFESSEUR BALDWIN,

LE

GRAND MAGICIEN AMERICAIN.

A l'honneur d'informer le public, qu'il donnera ce soir une séance, VENDREDI, le 17 du courant. Prix, Stalles, 1s. 10½d.—Parterre 1s. 3d., pour les enfants, stalles 1s. 3d.—Parterre 7½d.

☞ Pour les particularités voyez les petites affiches.

Québec, 17 septembre 1858. 101-1f

MADRIERS, BARDEAUX ET BOIS DE CHAUFFAGE.

A VENDRE.

LE soussigné offre en vente au QUAI du PALAIS du BOIS de CHAUFFAGE, des BARDEAUX et des MADRIERS, de la première qualité et à des prix modérés.

ANTOINE PAQUET,
Marchand de bois à commission.

17 septembre 1858. 98-2f

Kamouraska, Riviere-Ouelle et l'Islet.

LE VAPEUR

VOYAGEUR,

CAPITAINE M. LECOURS,

Laissera le QUAI NAPOLEON, pour les places susnommées

SAMEDI MATIN,

Le 18 du courant, à NEUF heures.

Pour les autres informations, s'adresser à bord ou aux soussignés.

BOURGET, BEGIN et LEMIEUX.

Québec, 17 septembre 1858. 100-1f

SOCIETE

ST. JEAN-BAPTISTE

DE

QUEBEC.

ELECTION DES OFFICIERS.

LA SOCIÉTÉ ST JEAN-BAPTISTE de QUÉBEC est priée de s'assembler dans le Salle Jacques-Cartier, St Roch, JEUDI, le 23 du courant, à 7½ heures du soir, afin de procéder à l'élection des officiers.

L. J. C. FISET,
Secrétaire.

15 septembre 1858. 95-tf S. S. J. B.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUEBEC.

LES actionnaires de cette Société sont respectueusement priés de faire leurs versements mensuels pour le mois de SEPTEMBRE, le 20 du courant, étant le troisième LUNDI du mois, au bureau de la société, dans la nouvelle bâtisse de la Banque d'Epargne de Notre-Dame, rue Saint-Jean, Haute-Ville.

Par ordre,
F. VÉZINA,
Secrétaire-Trésorier.

Québec, 15 septembre 1858. 96-3f

NOUVEAUX RABAIS.

A LA LIBRAIRIE

DE

J. B. ROLLAND.

HISTOIRE UNIVERSELLE de l'Eglise Catholique, par l'abbé Rahrbacher, 29 vol. in-8, reliés	12	17	6
VIES DES PÈRES MARTYRES et autres principaux saints, par l'abbé Godescard, 10 vol. in-8, brochés	1	15	0
HISTOIRE GÉNÉRALE de l'Eglise, depuis le commencement de l'ère chrétienne, jusqu'à nos jours, par M. l'abbé I. E. Darras, 4 vol. in-12, broché	1	16	3
— Le même ouvrage relié	2	1	3
ŒUVRES COMPLÈTES du bienheureux Léonard de Port Maurice, par le R. P. Salvator d'Ormea	0	3	9
LE CHRISTIANISME, jugé par ses œuvres, par M. l'abbé A. Lariron, 2 vol. in-8, reliés	0	18	9
ŒUVRES de M. le Vicomte Bonald, pair de France, 8 vol. in-8, reliés	2	2	6
— Le même ouvrage broché	0	18	9

A vendre par
J. B. ROLLAND.

Montréal, 13 septembre 1858. 93-3f

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE,

PAR LE

NORTH AMERICAN

J. HEWITT & CIE.

VIENNENT de recevoir 10 caisses de MARCHANDISES NOUVELLES, consistant en RUBANS, FLEURS, CHAPEAUX de LAINE, NOUVELLES MARCHANDISES de TOILETTE, GARNITURES, FLANELLES, etc.

—AUSSI—

Sera ouvert durant la semaine, un assortiment très considérable de marchandises, ETAPES de FANTAISIE. On doit recevoir par le steamer *Indian*, des étoffes de dernière mode pour habits, des manteaux d'hiver, des lainages de fantaisies, des garnitures de toutes sortes.

Le tout à vendre à très bon marché.

J. HEWITT et Cie.,
38, Porte St. Jean.

Québec, 13 septembre 1858. 90-i

A LOUER.

UNE MAISON et JARDIN à BEAUPORT. S'adresser à CHINIC, SIMARD et MÉTHOT, ou sur les lieux à Jos. HARDY.

Possession immédiate.

Québec, 15 mars, 1858.

Avertissement.

TOUS ceux qui possèdent des TERRAINS dans les COVES à SILLERY, dans la ville de Québec et dans LAVACHERIE, au faubourg St. Roch, sujets à certaines rentes en faveur des Biens des Jésuites, sont requis de se présenter immédiatement au Bureau du Soussigné pour régler et payer, faute de quoi ils seront poursuivis sans distinction et sans aucun autre avis.

LOUIS PANET,
Agent.

Québec, 17 septembre 1858. 99-9f

AVIS.

J'INFORME ceux que la chose pourrait concerner, qu'un marchand colporteur du nom de ISIDORE GROS, originaire de France, chez un habitant de Saint Arsène comté de Témiscouata des marchandises qu'il devait venir reprendre quelques jours après son départ qui a eu lieu le 1er août dernier. Comme personne n'a eu aucune nouvelle depuis de M. GROS, on a cru devoir faire inventorier les effets par autorité compétante, les mettre sous les soins d'un gardien et donner le présent avis.

ANT. MAILLOUX, J. P.

Saint Arsène, }
31 août 1858. } 10 septembre 1858. 89-i

HUILE.

HUILE de LOUP-MARIN et de MORUE. A vendre par

E. et W. POSTON et Cie.

Basse-Ville, 15 septembre 1858. 70

JAMBONS.

ON vient de recevoir un petit lot de JAMBONS préparés dans le sucre. A vendre par

E. et W. POSTON et Cie.

Basse-Ville, 13 septembre 1858. 70

TABAC

VENANT D'ETRE REÇU.

100 BOITES TABAC SUPERIEUR manufacturé. A vendre par

E. et W. POSTON et Cie

Basse-Ville, 13 septembre 1858. 70

GIN DE KUYPER.

Reçu par le navire Montréal.

25 BARRIQUES de GIN de KUYPER. A vendre par

E. et W. POSTON et Cie.

Basse-Ville, 13 septembre 1858. 70

WHISKEY.

LE meilleur WHISKEY de MONTREAL, en tonnes, barriques et quarts. A vendre par

E. et W. POSTON et Cie.

Basse-Ville, 13 septembre 1858. 70

EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE.

IL y aura JEUDI le 30 SEPTEMBRE à SIX heures A. M., un ESSAI des CHARRUES entrées à l'Exposition. Cet essai est d'essai pour tous les concurrents aux prix offerts. L'association pourvoira aux attelages nécessaires.

Par ordre.

J. PERRAULT,
Secrétaire

Chambre d'Agriculture, }
Montréal, 11 septembre 1858. } 13 sept. 91-i

BUREAU

DE

L'INSPECTEUR DES AGENCES.

St. Hyacinthe, 8 septembre 1858.

AVIS est donné que des SOUMISSIONS seront reçues à ce bureau, de ce jour au 1er octobre prochain, pour l'ouverture et confection, à tant le mille, de partie du chemin Taché, dernièrement tracé par ordre du Département des Terres de la Couronne.

Les travaux devront être simultanément commencés, dans Buchland à l'extrémité Sud Ouest du tracé de ce chemin et dans Chapais, au point où la ligne du chemin Taché intersecte celle du chemin Chapais et devront être poursuivis, dans la 1ère section, vers le Nord Est et dans la 2ème, vers le Sud Ouest.

Le chemin devra avoir vingt pieds français de largeur entre les fossés et bombé, au centre, d'un pied, même mesure.

Les bois, racines, pierres, etc., seront enlevés de manière à ce que le chemin puisse se conserver uni lorsqu'il sera soumis au roulage.

Les fossés, où ils seront nécessaires, seront faits de largeur et de profondeur proportionnées aux besoins de l'égout et des *décharges* seront pratiquées dans les cas de nécessité, pour égouter les fossés latéraux.

Les bas-fonds qui ne pourront être égoutés suffisamment seront pontés en Cèdre, Pruche, Frêne ou Epinette rouge, ou *fascinés*, et dans les deux cas couverts de terre *franche* et non de terre végétale.

Les fonts sur les cours d'eau ou ruisseaux de moins de dix pieds de largeur feront partie de l'entreprise des contracteurs.

Les côtes les plus raides ne devront pas avoir une inclinaison de plus d'un pied sur dix.

Les arbres qui de chaque côté menaceront de tomber dans le chemin seront abattus.

Les travaux seront faits sous la surveillance d'un ou deux surintendants nommés par le Département.

Les contrats seront donnés pour la confection de deux milles dans chacune des deux sections à un ou deux entrepreneurs qui s'obligeront d'en faire, s'ils en sont requis, une étendue quelconque n'excédant pas six milles dans chaque section.

Les travaux devront être commencés immédiatement et continués durant la saison favorable avec au moins trente travailleurs dans chaque section.

Les entrepreneurs auront droit à un paiement lorsqu'ils auront completé un mille de chemin conformement aux contrats et produiront un certificat à cet effet du surintendant.

Une somme de 15 pour 100 sur chacun des paiements qui deviendront dus aux contracteurs sera retenue jusqu'à complétion entière de leurs contrats.

T. BOUTILLIER,
Inspecteur des Agences.

10 septembre 1858. 88-7f

MACHINES A BATTRE.

EN appelant l'attention de la Société d'Agriculture sur les célèbres MACHINES A BATTRE pour 1858, nous sommes heureux d'informer le public que nous sommes prêts à procurer aux habitants des deux Canadas, ces précieuses machines, de différentes grandeurs de la force de un à huit chevaux. Ces machines sont si bien connues qu'il n'est pas besoin de faire d'autres recommendations.

Une de ces machines de la force de quatre chevaux peut battre et nettoyer très bien, sans briser le grain, depuis deux à trois cents minots de blé, ou depuis trois à cinq cents minots d'avoine dans un jour. Si on a beaucoup d'ouvrage a faire, on peut se servir de six à huit chevaux.

Une machine de la force de deux chevaux peut battre et nettoyer depuis cent jusqu'à deux cents minots de blé ou de deux cents à trois cents cinquante minots d'avoine dans un jour.

Une machine de la force d'un cheval peut battre et nettoyer depuis cinquante jusqu'à cent minots d'avoine par jour.

Toutes les demandes adressée à B. P. PAIGE et Cie., seront immédiatement satisfaites.

Ces machines sont envoyées dans chaque port du Haut ou du Bas-Canada, et sont toutes garanties.

B. P. PAIGE et Cie.,
Rues Wellington, Prince et George,
Montréal.

A vendre chez

JEAN BUSSIÈRE,
Bâtisse de Bois et Frères, Québec.

3 septembre 1858. 71

L'EXHIBITION ANNUELLE

D'AGRICULTURE

ET

D'INDUSTRIE,

DU

BAS-CANADA,

QUI DOIT AVOIR LIEU

EN LA

CITE DE MONTREAL.

SERA OUVERTE AU PUBLIC

Le 30 SEPTEMBRE et le 1er OCTOBRE.

TOUTES les entrées doivent être faites le ou avant le 29 SEPTEMBRE. Les animaux et les produits pour l'exhibition doivent être rendus MERCREDI, le 22 septembre.

Le département industriel sera ouvert LUNDI, le 27 septembre à NEUF heures Les mécanismes et autres objets pourvus d'appareils moteurs doivent être là le même jour. Tous les autres articles doivent être expédiés avant TROIS heures P. M., MARDI.

Pour plus amples détails, voir la liste des prix, ou s'adresser pour le département d'Agriculture, à J. PERRAULT, Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, et pour le département industriel, à M. A. STEVENSON, Institut des Artisans.

J. PERRAULT,
Secrétaire de la Chambre d'Agriculture.

Montréal, 20 août 1858.

AVIS.

LE soussigné, chargé de régler toutes les affaires relatives au *Courrier du Canada*, durant les derniers dix-huit mois, finissant le 1er août courant, tiendra son bureau ouvert tous les jours depuis 8 heures à 10 heures A. M. et de 4 heures à 6 heures P. M., dans les appartements ci-devant occupés par MM. Bureau et Marcotte, Imprimeurs, 12, rue Buade, vis-à-vis le Presbytère.

STANISLAS DRAPEAU.

Québec, 4 août 1858. 11.

NOUVEAU MAGASIN

DE

MARCHANDISES SECHES

E. MORGAN,

No. 21, Rue Saint-Jean.

A l'honneur d'informer les familles de cette ville qu'il vient d'OUVRIR un MAGASIN NOUVEAU dans lequel se trouvera le plus bel assortiment possible de

MARCHANDISES DE GOUT E T D'ETAP,

du PRINTEMPS et de l'ETE, étant toutes importées cette année.

☞ Les marchandises suivantes méritent une attention toute spéciale.—Drap de laine de l'Ouest de l'Angleterre, Cassimires et Doeskins. Tweeds Ecossais, Vêtements d'Eté, Pardessus pour Messieurs de Laine, Mérino et Coton, Chemises Blanche et de Fantaisie, Cols, Cravattes, Echarpes, Gants, Bas, etc., etc.

Les Dames y trouveront également un assortiment riche et varié de Soierie, Borège, Popeline, Robes de Mousselines et autres, confectionnées dans le dernier goût, Châles, Collets de Manteaux de Soie et de Draps, Coiffes, Chapeaux, Rubans, Fleurs, Ombrelles, Gants, Bas, Broderies Françaises, etc., etc.

POUR LES FAMILLES EN DEUIL :

Soie unie et glacée, Mérino français, Robes de cérémonies, de Cobourg, de Laine, Alpacas, Moire, Etoffes des Indes, Indiennes, Mousselines, etc., etc. Crêpes à Chapeaux, de toute largeur, Crêpe pour garnitures de Robes, etc., etc.

N. B.—En conséquence du désappointement qu'il a éprouvé dans le non-parachêvement des travaux de son magasin, le 1er du courant, E. M., est maintenant disposé à vendre TOUT SON FONDS DU PRINTEMPS.

AU PRIX COUTANT

Pour Argent Comptant !

Québec, 31 mai 1858. 12m

ASILE DU BON PASTEUR.

UN BAZAR, en faveur de cet établissement de charité, sera ouvert en cette ville, MARDI, le 12 OCTOBRE prochain, et sera continué les jours suivants. Les tables seront tenues par les Dames dont les noms suivent :

Mesdames Buteau,	Mesdames P.E.Taschereau,
Sirois,	C. Sharples,
N. F. Belleau,	—Parkin,
Méthot,	F. Roy.

Mesdames U. J. Tessier, P. Baillargeon et J. A. Paquet, tiendront la table des rafraîchissements.

Québec, 26 juillet 1858.

BAZAR IRLANDAIS.

UN BAZAR dont le but est de payer les dépenses de l'Asile Ste. Brigitte, aura lieu dans le mois de JANVIER prochain

Les personnes charitablement disposées pourront envoyer leurs contributions au Curé de St. Patrice, ou à quelqu'une des dames suivantes.

Madame CANNON,	Madame LANE,
" ARDOUIN,	" LILLY,
" COLFER,	" GREEN,
" FITZPATRICK,	" MAGUIRE.
" PETERS.	

Madame Parkin présidera à la table de rafraîchissements.

MARY H. LANE,
Secrétaire.

Québec, 9 juillet 1858.

MUSIQUE NOUVELLE.

SOUVENIR DE KAMOURASKA

QUADRILLE HISTORIQUE,

POUR PIANO

Par A. DESSANE.

LA CAPRICIEUSE—POLKA,

POUR PIANO

Par A. DESSANE.

Prix TRENTE SOUS chaque morçeaux.

J. T. BROUSSEAU,
7, Rue Buade.

5 juin 1858.

CONDITIONS

DU

COURRIER DU CANADA.

ABONNEMENT.

Le Courrier du Canada parait trois fois par semaine, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS.

☞ Le prix de l'abonnement est de QUATRE PIASTRES par année, *payable par semestre et d'avance.*

☞ On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous	£0	2	6
Pour chaque insertion subséquente,	0	0	7½
Dix lignes et au-dessus de six	0	3	4
Pour chaque insertion subséquente,	0	0	10

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 4d. par ligne pour la première insertion, et de 1d. pour les insertions subséquentes.

☞ Tout ce qui a rapport à la rédaction devra être adressé à M. J. C. TACHÉ.

☞ Toutes lettres d'argent, demandes d'abonnements et reclamations, doivent être adressées à M. J. T. BROUSSEAU, propriétaire, No. 7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère (*franco.*)

CATALOGUE DE LA

Librairie de J. T. BROUSSEAU, 7, Rue Buade.

BIBLIOTHEQUE

DE LA

JEUNESSE CHRETIENNE.

APPROUVÉ PAR S. ÉM. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS, PAR MGR. L'ARCHEVÊQUE DE TOURS ET PAR MGR L'ÉVÊQUE DE NEVERS

COLLECTION—FORMAT IN-8.

Beaux volumes de 400 pages.

Ornés de magnifiques gravures sur acier et sur bois par les premiers artistes.

RELIURE—Percaline gaufrée dorure sur plat, tranche jaspée.

ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE, ou Précis de l'histoire des Monuments religieux du moyen âge, par M. l'abbé J.-J. Bourassé, chanoine de Tours; 1 volume orné de 4 gravures de cathédrales et de nombreuses vignettes.

BIENFAITS DU CATHOLICISME dans la société, par M. l'abbé Pinard; 1 volume orné de 4 gravures.

BOSSUET DE LA JEUNESSE, ou Morceaux extraits des principaux ouvrages de Bossuet, par M. D. Saucié, agrégé de l'Université; 1 volume orné de 2 gravures.

BRETAGNE ANCIENNE ET MODERNE (HISTOIRE DE LA), par Ch. Barthelemy; 1 volume orné de 4 gravures.

P. CORNEILLE (CHEFS-D'ŒUVRE), avec une histoire abrégée du théatre français, une biographie et des notes, par M. Saucié; 1 volume orné de 4 gravures.

CROISADES, (HISTOIRE DES), abrégée à l'usage de la jeunesse, par MM. Michaud (de l'Académie française) et Poujoulat; 1 volume orné de 4 gravures.

DUCS DE BOURGOGNE, (LES), histoire des XIVe et XVe siècles, par F. Valentin; 1 volume orné de 4 gravures.

ENTRETIENS SUR LA CHIMIE et sur ses applications les plus curieuses, par M. Ducoin-Girardin, ingénieur civil, etc.; 1 volume orné d'un portrait.

ENTRETIENS SUR LA PHYSIQUE et sur ses applications les plus curieuses, par M. Ducoin-Girardin, ingénieur civil, etc.; 1 volume orné d'un portrait.

FÉNELON (ŒUVRES CHOISIES), avec une biographie et des notices historiques et littéraires, par M. Saucié, agrégé de l'Université, professeur de rhétorique; 1 volume orné de 2 gravures.

FERME-MODÈLE (LA), ou l'Agriculture mise à la portée de tout le monde, par M. de Chavannes de la Giraudière; 1 volume, 2 gravures sur acier et 50 sur bois.

FLEURS DE LA POÉSIE FRANÇAISE, présentant, dans un ordre chronologique, les morceaux les plus remarquables de la poésie française, par M. l'abbé Rabion; 1 volume orné de 2 gravures.

FLEURS DE L'ÉLOQUENCE, recueil en prose des plus beaux morceaux de la littérature française, par M. l'abbé Renault; 1 volume orné de 2 gravures.

GENIE DU CATHOLICISME (LE), ou Influence de la religion catholique sur les productions de l'intelligence, par M. l'abbé Pinard; 1 vol., 4 gravures sur acier.

GUERRE DES DEUX ROSES (LA), par M. Todière, agrégé de l'Université; 1 volume orné de 4 gravures.

IRLANDE (L'), son origine, son histoire et sa situation présente, par MM. H. de Chavannes de la Giraudière et Huillard-Bréholles; 1 volume orné de 4 gravures.

LEÇONS D'ASTRONOMIE, par M. Desdouits; 1 volume orné de nombreuses vignettes sur bois et d'une sphère céleste.

LITTÉRATURE FRANÇAISE (HISTOIRE DE LA) par M. Saucié, agrégé de l'Université, professeur de rhétorique; 1 fort volume orné d'un frontispice gravé.

NAPOLEON IER, EMPEREUR DES FRANÇAIS (HISTOIRE DE), par A. Gabourd; 1 volume orné de 4 gravures.

NOUVEAU CHOIX DE LETTRES DE MME DE SÉVIGNÉ, par l'abbé Allemand, directeur des études au séminaire de Valence; un volume orné de 2 gravures.

PELERINAGES DE SUISSE (LES), par L. Veuillot; un volume orné de 4 gravures.

PHILIPPE-AUGUSTE, par M. Todière; 1 volume orné de 4 gravures.

PIERRE SAINTIVE, par L. Veuillot; 1 volume orné de 4 gravures.

RACINE (ŒUVRES CHOISIES), avec la vie de l'auteur et des notes de tous les commentateurs, publié par M. Saucié; 1 volume orné de 4 gravures sur acier.

ROME ET LORETTE, par L. Veuillot; un volume orné de 4 gravures.

SILVIO PELLICO (ŒUVRES CHOISIES), MES PRISONS, DES DEVOIRS DES HOMMES, ILDEGARDE, LETTRES INÉDITES; traduction nouvelle, précédée d'une notice, à l'usage de la jeunesse, par Mme Woillez; 1 volume orné de 4 gravures.

SOUVENIRS ET IMPRESSIONS DE VOYAGE, par le vicomte Walsh 1 volume orné de 4 gravures.

SYMBOLISME DANS LES EGLISES DU MOYEN AGE (DU); 1 volume orné d'une magnifique gravure sur acier et de 50 sur bois.

THOMAS MORUS ET SON ÉPOQUE, par Walter; suivi d'une Analyse de la célèbre *Utopie* de Thomas Morus; 1 volume orné de 4 gravures sur acier.

TRÉSOR LITTÉRAIRE des jeunes personnes, ou Extraits des ouvrages des femmes célèbres, par J. Duplessy; 1 volume orné de 2 gravures.

COLLECTION—FORMAT IN-12.

Chaque volume est orné de six belles gravures sur acier.

RELIURE—Riche cartonnage, médaillon colorié, tranche blanche.

AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ, traduit de Daniel de Foe; nouvelle édition, illustrée de 24 gravures sur bois d'après K. Girardet; 2 volumes.

CHARLES Ier ET OLIVIER CROMWELL, par M. Todière; 1 volume.

COIN DU FEU DU PASTEUR (LE), par Mme la comtesse de Veilles; 1 volume.

CONQUETE DE CONSTANTINOPLE PAR LES LATINS (HISTOIRE DE LA), par M. Baptistin Poujoulat; 1 volume.

DEVOUEMENT FRATERNEL (LE), Episode du siége de Saragosse, par Mme Woillez; 1 volume.

EDMA ET MARGUERITE, ou les Ruines de Châtillon d'Azergues, par Mme Woillez; 1 volume.

FAMILLE DORIVAL (LA), ou l'Influence du bon Exemple, par Th. Ménard; 1 volume.

JEUNE MARIN (LE), ou l'Éducation maternelle, par Mme Claire Guemante; 1 volume.

NOUVEAUX SOUVENIRS D'UNE MÈRE DE FAMILLE, par Mme Woillez; 1 volume.

PIERRE LE GRAND, par M. Dubois, professeur de l'Université.

RÉCITS ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN ORIENT, par Baptistin Poujoulat; 1 volume.

RÉCITS TIRÉS DE L'ANCIEN TESTAMENT, à l'usage des enfants, par Mme la princesse de Broglie; 1 volume illustré, 25 gravures sur bois.

ROBINSON SUISSE, ou Histoire d'une famille suisse naufragée; édition illustrée, 24 gravures sur bois d'après Girardet, 2 volumes.

TEBALDO, ou le Triomphe de la Charité, par Mme de la Rochère; 1 volume illustré par K. Girardet, 4 vignettes sur acier, 24 gravures sur bois.

UNE PREMIÈRE ANNÉE DANS LE MONDE, Journal d'une élève des Dames du Sacré-Cœur, publié par l'abbé Th. B***; 1 volume.

VEILLÉES DE L'OUVROIR (LES), par Mme Woillez; 1 volume.

BIBLIOTHEQUE ILLUSTREE

DE LA JEUNESSE.

MAGNIFIQUES VOLUMES

GRAND IN-8

RELIURE—Percaline gaufrée, riche écusson mosaïque, tranche dorée.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Poujoulat; deux portraits et huit gravures sur acier d'après H. Bellangé.

L'INGÉNIEUX CHEVALIER DON QUICHOTTE DE LA MANCHE, traduction nouvelle.—Illustrations par Grandville: vingt-quatre vignettes sur bois, huit gravures sur acier.

ROME, Souvenirs religieux, historiques, artistiques, de l'expédition française en 1849 et 1850, par Mme la Csse de la Rochère; huit gravures sur acier d'après K. Girardet et Français.

LES PLUS BELLES ÉGLISES DU MONDE

NOTICES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES, SUR LES TEMPLES LES PLUS CÉLÈBRES DE LA CHRÉTIENTÉ,

PAR M. L'ABBÉ J.-J. BOURASSÉ,

ILLUSTRATIONS PAR K. GIRARDET,

Trente-quatre belles gravures sur bois hors texte.

AME (L') PIEUSE AVEC DIEU, par l'abbé C. J. Busson. Deuxième édition, revue et augmentée, 1 vol. in-18.

AMOUR DE LA DIVINE SAGESSE. Opuscule du vénérable serviteur de Dieu, Louis-Marie Grignon de Montford, instituteur de la compagnie de Marie et de la Congrégation de la Sagesse. 1 vol. in-18.

ANGÉLIQUE, ou le Modèle des épouses chrétiennes; par J. Bocous. Deuxième édition, 1 vol. in-18.

ANNA ET MARIA, ou deux Chemins dans la Vie; par André le Couteur, 1 vol in-12.

ANNÉE (nouvelle) APOSTOLIQUE, ou Instruction familières pour les Dimanches et les Fêtes de l'année. Quatrième édition, 1 vol. in-12.

ARSENAL DU CATHOLIQUE, ou Preuves philosophiques du Catholicisme, suivies de Réponses aux principales objections des incrédules; par l'abbé P. A. Regnault, 2 vol. in-8.

BIBLE (La) DE L'ENFANCE, ou Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau-Testament, racontée aux enfants de huit à douze ans; par l'abbé Martin de Noirlieu, curé de Saint-Louis-d'Antin. Edition classique, autorisée par le Conseil de l'Université, 9e édition, 1 vol. in-12.

BIBLE (Sainte), traduction nouvelle; par M. de Genoude. Edition diamant, 1 vol. in-18.

BLANCHE DE BOURBON, ou Reine et Martyre. Chronique du quatorzième siècle, 2e édition, 1 vol. in-12.

CATÉCHISME DU SENS COMMUN et de la Philosophie catholique, par M. l'abbé Rohrbacher, auteur de l'Histoire Universelle de l'Eglise catholique. Quatrième édition, corrigée et complétée, in-12.

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE, ou exposé historique, dogmatique, moral et liturgique de la Religion, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours; par Mgr. J. Gaume, protonotaire apostolique, docteur en théologie, etc., etc., 7e édition, 8 vol. in-8.

CATÉCHISME (Abrégé du) DE PERSEVÉRANCE, ou exposé historique, dogmatique, moral et liturgique de la Religion, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours; par Mgr. J. Gaume, protonotaire apostolique, 13e édition, 1 vol. in-18.

CHRISTIANISME (Le) AU THIBET, EN TARTARIE ET EN CHINE, par M. l'abbé Huc, ancien missionnaire apostolique, auteur des *Souvenirs d'un voyage en Tartarie et au Thibet* et de l'*Empire Chinois*, 1 vol. in-8.

CONSOLATION (La) DU CHRÉTIEN A SA DERNIERE HEURE, ou Recueil de morts édifiantes; par M. B. d'Exauvillez, 4e édition, 1 vol. in-18.

DÉLICES DES AMES PIEUSES, ou Recueil de prières sur différents sujets et particulièrement sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, deux forts vol. in-18.

DESTINÉE (La) DE L'HOMME, ou du mal, de l'épreuve et de la stabilité future, par L. Moreau, traducteur des *Confessions de Saint-Augustin* et de la *Cité de Dieu*, 1 vol. in-12.

EMPIRE (L') CHINOIS, suite aux Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie et le Thibet; par M. Huc, ancien missionnaire apostolique en Chine, 2 vol. in-12, imprimés à l'Imprimerie Impériale, avec une carte. (Cet ouvrage a été couronné par l'Académie Française dans sa séance du 30 août 1855.)

GRAMMAIRE FRANÇAISE (Premiers éléments de) à l'usage des petits enfants des deux sexes; par Emile Pessonneaux, ancien élève de l'école normale supérieure, professeur au lycée Napoléon, in-12

GUIDE (Le) DU CŒUR dans les Pratiques de la Piété chrétienne; traduit de l'italien par l'abbé Eudes, du clergé de Paris, 1 vol. in-18.

HISTOIRE DE BOSSUET, ÉVEQUE DE MEAUX, composée sur les manuscrits originaux; par le cardinal de Beausset, pair de France, membre de l'Académie Française, 3 vol. in-12.

HORLOGE DE LA PASSION, ou Réflexions et affections sur les souffrances de Jésus-Christ; par S. Liguori; traduit de l'Italien par Mgr. J. Gaume, 1 vol. in-18.

IMITATION (L') DE JÉSUS-CHRIST, traduite par le P. Lallemant. Edition diamant, revue et corrigée avec le plus grand soin, 1 vol. in-18.

IMITATION (L') DE JÉSUS-CHRIST; traduite en français par le P. Lallemant, de la Compagnie de Jésus, 1 vol. in-64, édition miniature. (Reliures de fantaisies et à tous prix pour ce charmant petit volume.)

INSTRUCTIONS ET CONSEILS AUX FILLES DE SERVICE et à tous les Domestiques en général; par l'abbé C. J. Busson, 1 vol. in-12.

L'ouvrage se divise en six parties:

La première montre quelle idée les personnes de service doivent concevoir de leur état;

La seconde, quels sont leurs devoirs envers Dieu;

La troisième, quels sont leurs devoirs à l'égard de leurs maîtres;

La quatrième, quels sont leurs devoirs à l'égard des autres domestiques;

La cinquième, quels sont leurs devoirs envers elles-mêmes;

La sixième leur offre quelques conseils pour se conduire sagement dans certaines circonstances particulières.

Les devoirs des maîtres sont indiqués occasionnellement dans toutes les parties de l'ouvrage.

JARDIN (Le petit) DES ROSES ET LA VALLEE DES LIS; opuscule du B. Thomas A. Kempis; traduit du latin par G. Orsier de Lamagne, 1 vol. petit in-18.

JÉSUS RÉVÉLÉ A L'ENFANCE ET A LA JEUNESSE; par M. l'abbé Lagrange, 1 vol. in-12, orné de dix belles gravures sur acier, vignettes.

JOURNAL D'UN MISSIONNAIRE au Texas et au Mexique, par l'abbé Domenech, 1 vol. in-8, avec carte.

JUMELLES (Les deux); par Mademoiselle Desves, auteur de *Blanche de Bourbon*, 1 vol. in-12.

LIVRE DE MARIE, MÈRE DE DIEU, ou la Vie de la très-sainte Vierge, suivie de Prières, de Méditations et de Pratiques de piété en son honneur; par l'abbé Onfroy-Kerconsaguin, 1 vol. in-18.

LYRE SAINTE DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE, ou petit Recueil de Cantiques à l'usage des pensions et autres maisons d'éducation, avec les airs notés en musique, 3e édition, revue, corrigée et beaucoup augmentée par l'auteur, 1 vol. petit in-18.

MADELEINE, histoire chrétienne. Ouvrage couronné par l'Académie Française, 1 vol. in-12.

Au titre de ce livre, on a ajouté les mots Histoire Chrétienne, pour que le lecteur sache bien à l'avance qu'il n'ouvrira pas un roman. On ne trouvera dans cet ouvrage que la vérité.

MANUEL DES CONFESSEURS, composé:

1°.—Du prêtre sanctifié par l'administration charitable et discrète du sacrement de pénitence;

2°.—De la pratique des Confesseurs, par Saint-Liguori;

3°.—Des Avertissements aux Confesseurs, et du Traité de la Confession générale, du bienheureux Léonard de Port-Maurice;

4°.—Des Instructions de Saint-Charles aux Confesseurs;

5°.—Des avis de Saint-François de Sales aux Confesseurs.

6°.—Des conseils de Saint-Philippe de Néry;

7°.—Des avis de Saint-François-Xavier aux Confesseurs; par Mgr. Gaume, protonotaire apostolique. Ouvrage adopté par plusieurs archevêques et évêques, 7e édition, 1 vol. in-8.

MANUEL DE PHILOSOPHIE, ou éléments historiques et théoriques de Philosophie chrétienne; par l'abbé Delalle, 1 vol. in-8.

MANUEL DU PIEUX ÉCOLIER, ou Recueil de Réflexions, Prières et Pratiques de piété à l'usage de la jeunesse chrétienne, 1 vol. in-32.

MANUEL DE LA PIEUSE PENSIONNAIRE, ou Recueil de Réflexions, Prières et Pratiques de piété, à l'usage de la jeunesse chrétienne, publié sous les auspices de Mouseigneur l'évêque d'Angers.

MARIE, Reine et Mère des Saints; par l'abbé J. B. Guyard, vicaire générale de Montauban, in-12.

MARIE DE KERVON, ou les Fruits de l'éducation; par Mademoiselle Desves, 1 vol. in-12.

MÉDITATIONS ECCLÉSIASTIQUES tirées des épitres et évangiles qui se lisent à la Messe tous les jours et les principales Fêtes de l'année; par Chevassu, curé du diocèse de Saint-Claude. Nouvelle édition, revue et corrigée avec soin, 3 vol. in-8.

MIROIR DU CLERGE, Nouvelle édition, revue et augmentée des principaux devoirs du prêtre, en forme d'examen, 1 vol. in-8.

MOIS (Le) DE MARIE, à l'usage des Séminaires et du clergé, 6e édition, revue par l'auteur. 1 vol. in-32.

ONGUENT CONTRE LA MORSURE DE LA VIPERE NOIRE, composé par le docteur Évariste de Gypendole, ancien chirurgien-major de la vieille garde, médecin consultant du roi de Lahore, etc., 1 vol. grand in-32.

OU ALLONS-NOUS? Coup d'œil sur les tendances de l'époque actuelle; par Mgr. J. Gaume, 1 vol. in-8.

PARFAIT (Le) DOMESTIQUE, ou les Aventures de Jasmin; par M. d'Exauvillez, 2e édition, 1 vol. in-18.

PÈRE AUGUSTIN (Le), épisode de la Grande Chartreuse; par l'abbé Jujat, in-18.

PIERRE (La) DE TOUCHE des nouvelles doctrines; par M. B. d'Exauvillez, 1 vol. in-12.

RAISON (La) PHILOSOPHIQUE ET LA RAISON CATHOLIQUE. Conférences et Sermons prêchés à Paris par le R. P. Ventura de Raulica; tome 1er., 1 vol. in-8.

Le même ouvrage, suite: Conférences sur la Création, prononcées à Paris pendant le Carême de 1852. Tome II, 1 vol. in-8.

Le même ouvrage, suite: Conférences prêchées à Paris dans l'année 1854, augmentées et accompagnées de Remarques et de Notes. Tome III, 1 vol. in-8.

Ce volume traite de la Confession, des harmonies de l'Eucharistie et de l'Eternité des peines.

RECUEIL DE SERMONS pour le mois de mai, sur les prérogatives de la Sainte-Vierge. Ouvrage approuvé par Mgr. l'Archevêque de Malines, in-8.

SERMONS (Petits), ou explication simple et familière du Symbole des apôtres, de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique, des Commandements de Dieu et de l'Eglise, des Sacrements et des Péchés capitaux; par A. J. Thomas, chanoine pénitencier de la cathédrale de Liége. Avec approbation, 6e édition, revue et augmentée d'un Sermon sur la Grâce, par M. l'abbé Rohrbacher, auteur de l'*Histoire Universelle de l'Eglise*, et de projets de Sermons sur les principales fêtes de l'année, 1 vol. in-8.

SERVITEUR (Le) DE MARIE, ou Manuel pratique des dévotions les plus usitées en l'honneur de la Mère de Dieu; par T. Vassel, avec approbation de Monseigneur l'Archevêque de Paris, 1 vol. in-18 de 800 pages.

Cet ouvrage offre un triple avantage; c'est d'abord un recueil de prières à la Sainte-Vierge; nous ajouterons même le meilleur des recueils de prières, car toutes celles qu'il contient sont empruntées à la liturgie, et les prières liturgiques l'emportent sur les autres. C'est ensuite un traité sur la Sainte-Vierge, car, en expliquant les fêtes que l'Eglise lui a consacrées, l'auteur a l'occasion de parler de tout ce qui ferait l'objet d'un traité spécial. De plus, le volume renferme une sorte de Mois de Marie, c'est-à-dire des Méditations en forme d'entretiens pour tous les jours du mois de Mai. Enfin on y trouve des notices courtes, mais intéressantes, sur les sanctuaires les plus vénérés élevés à la gloire de la Sainte Vierge.

SOIRÉE (Une) EN FAMILLE, par Madame la Princesse de Craon, 1 vol. in-12.

SOIRÉES (les) VILLAGEOISES, ou Mélanges d'histoires et de conversations sur les principaux points de la morale chrétienne; par M. d'Exauvillez, 5e édition, 2 vol. in-18.

SOUVENIRS D'UN VOYAGE dans la Tartarie, le Thibet et la Chine pendant les années 1844, 1845 et 1846; par M. Huc, ancien missionnaire apostolique, 3e édition, 2 vol. in-12.

TROIS ROME (Les), ou Journal d'un Voyage en Italie, accompagné: 1° d'un Plan de Rome ancienne et moderne; 2° d'un Plan de Rome souterraine ou des Catacombes; par Mgr. Gaume, protonotaire apostolique, auteur du *Catéchisme de Persévérance*, du *Manuel des Confesseurs*, etc., 4 vol. in-12.

VER (Le) RONGEUR DES SOCIÉTÉS MODERNES, ou le Paganisme dans l'éducation; par Mgr. J. Gaume, protonotaire apostolique, 1 vol. in-8.

VIES DES SAINTS, pour tous les jours de l'année, *à l'usage du clergé et du peuple fidèle*; par l'abbé Rohrbacher, auteur de l'*Histoire Universelle de l'Eglise Catholique*, 6 vol. in-8.

Les Vies des Saints présentent réunis le merveilleux qui attache, la vérité qui fortifie, l'exemple qui confond et encourage. C'est une nourriture saine et vivifiante que l'habitude rend agréable, au point de dégoûter peu à peu, non seulement des livres mauvais ou dangereux, mais encore de ces compositions frivoles dont le fréquent usage, en affaiblissant dans les âmes le sens chrétien, les rend moins fermes dans leurs jugements, moins généreuses dans leurs affections, moins énergiques dans leurs vouloirs par rapport aux maximes de l'Evangile.

Aussi les personnes pieuses savent-elles l'utilité qu'elles peuvent en retirer. Nous leur dirons seulement qu'elles feront désormais avec d'autant plus de facilité leurs délices de ce genre de lecture, que, M. l'abbé Rohrbacher étant très-sobre de réflexions et retranchant les longueurs étrangères au sujet, elles auront plus de liberté de suivre leur attrait particulier dans le choix des conséquences et des applications pratiques qu'elles croiront leur mieux convenir.

MM. les Ecclésiastiques trouveront, de leur côté, dans cet ouvrage, une précieuse ressource pour ajouter à l'intérêt et à l'autorité de leur enseignement: au fond de la doctrine, ils pourront joindre constamment l'intérêt des faits et l'autorité de l'exemple.

VOCATION (La), ou Instructions propres à diriger une âme dans le choix d'un état. Dédié à l'Œuvre de la jeunesse; par Amédée Vignolo, prêtre du diocèse de Marseille, 1 vol. in-12.

GRAND JOUR DE LA VIE, [Le] manuel pratique d'un enfant pour la retraite, la veille, le jour et le lendemain de la première communion, par L. E. Béney, curé-doyen de Liernais [Côte-d'Or], 1 vol. grand in-12.

GUIDE DES AMES PIEUSES aux Sanctuaires de Marie, ou manuel de piété pour les pèlerins revenus à Dieu, qui désirent s'unir sincèrement à lui, par J. M. B. Vianney, curé d'Ars; nouvelle édition considérablement augmentée, 1 gros volume in-18.

THÉOLOGIE DE SAINT THOMAS [La] ou la somme théologique mise en français et appropriée aux temps actuels par l'abbé George Malé, ouvrage approuvé par Mgr. l'archevêque de Paris, 2 vol. in-8.

SCIENCE ET LA FOI, [La] ou fondement nouveau de la logique appliquée aux sciences, à la littérature, aux arts et à la démonstration de la vérité religieuse; par M. Besse des Larzes, 1 vol. in-8.

DIRECTION POUR LA CONSCIENCE D'UNE JEUNE PERSONNE PENDANT SON EDUCATION, par M. l'abbé Herbet, 1 vol. in-12.

CONSEILS A UNE JEUNE FILLE sur les devoirs à remplir dans le monde comme maîtresse de maison, par Mme la comtesse Drohojowska, née Symon de Latreiche, auteur de l'histoire des colonies françaises, et directrice du journal l'*Ami des Jeunes Filles*, 1 vol. in-12.

Sous ce titre, Mme Drohojowska présente aux femmes personnes un manuel complet des devoirs de la maîtresse de maison. L'énumération seule des titres de chapitres suffit à prouver que rien n'a été oublié par l'auteur:—" Nécessité de l'ordre et de la surveillance;—devoirs envers les domestiques;—nécessité d'une comptabilité exactement tenue;—emploi du temps;—lectures;—liaisons d'amitié;—marque de confiances;—aumônes;—politesse;—direction et conformité d'une telle maîtresse. Croirait-on qu'en assurément un des livres les plus utiles de Madame Tarbé des Sablons.

Ajouter que ces divers sujets ont été envisagés par Mme Drohojowska à un point de vue tout à fait pratique et traités avec clarté, précision et élégance, ce sera assurément engager toutes les mères de famille à en donner à leurs filles comme livre de lecture utile. Des anecdotes et des histoires morales complètent chaque chapitre en développant par des exemples bien choisis, les préceptes qu'il contient.

EDUCATION DES JEUNES FILLES et de l'influence possible des femmes, par le même auteur, 1 vol. in-12

Extrait d'une lettre adressée à l'auteur par Mgr. l'Evêque de R des.

Madame la Comtesse,

J'ai lu avec tout l'intérêt qu'ils inspirent, les très-bons ouvrages que vous avez bien voulu m'envoyer, et je n'aurais certainement pas tant différé à vous en adresser mes remerciments, sans mes continuelles occupations et une santé incertaine qui me servirent d'excuses auprès de vous.

Ce qui m'a surtout frappé dans vos productions, Madame, c'est l'appropriation du style, toujours clair, exact, pur et naturel, aux divers sujets que votre plume facile entreprend de traiter tour à tour.

Ainsi, quand vous réunissez dans un assez court et léger volume, les conseils de votre expérience pour former une jeune personne aux soins et détails utiles pour la direction et la bonne tenue d'une maison, c'est la simplicité, la raison, le bon sens, ce maître des choses humaines, qui dictent toutes vos sages paroles; c'est le tour d'une bonne et habile institutrice, qui s'ouvre en faveur de sa fille et laisse couler une suite d'avis excellents, qu'il est impossible de ne point saisir et comprendre, goûter et approuver, à mesure qu'ils passent sous les yeux.

Evêché de Rodez, le 27 décembre 1853.

† JEAN, Evêque de Rodez.

MANUEL DE CHARITÉ, par M. l'abbé Mullois, 1 vol. in-12.

LIVRE DES CLASSES OUVRIÈRES, par le même auteur, in-32.

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE POPULAIRE ou essai sur la manière de parler au peuple par M. l'abbé Mullois, 1 vol. in-12.

CLOTILDE ou nouvelle civilité par Mme Tarbé des Sablons, 3e édition, in-12

Dans cet ouvrage l'auteur enseigne aux jeunes personnes, sous la forme d'une amusante histoire, les usages de cette politesse qui est un des liens les plus forts de la société, et dont la religion elle-même fait une loi sous le nom de charité. C'est une sorte de Civilité en action, où l'on voit que la vraie politesse vient du cœur, et a pour principe la bienveillance, et qu'elle est non-seulement la marque la plus sûre, mais encore le complément essentiel de toute bonne éducation. Clotilde est assurément un des livres les plus utiles de Madame Tarbé des Sablons.

DIRECTION pour la conscience d'un jeune homme à son entrée dans le monde, par M. l'Abbé Herbet, 1 vol. in-12.

LECTURE INSTRUCTIVES ET AMUSANTES, à l'usage des jeunes enfants, 1 vol. in-18.

Il est difficile de mettre plus heureusement en scène la sublime morale du christianisme. L'auteur de cet ouvrage, avec un naturel charmant, sait se faire parfaitement comprendre du premier âge. Aussi ce livre doit être regardé comme l'un de ceux dont les parents chrétiens et les personnes consacrées à l'enseignement ne pourront se servir sans atteindre ce triple but: celui d'intéresser, d'instruire et de former le cœur des jeunes enfants. La grosseur du caractère permet d'en faire usage après les premiers livres de lecture.

ART (L') DE RENDRE HEUREUX TOUT CE QUI NOUS ENTOURE, ou petit Traité sur le caractère; par l'abbé Carron: 1 vol. in-18.

COMPENDIUM THEOLOGIÆ MORALIS; auctore R. P. Gury: 2 vol. in-18.

Ce *Compendium* est le résumé fidèle et substantiel d'une vaste théologie morale, élaborée par l'auteur pendant dix-sept ans de professorat, auxquels il a joint l'exercice des travaux du saint ministère.

EXPLICATION NOUVELLE DU CATÉCHISME DE RODEZ divisée en instructions pouvant servir de prônes, avec de nombreux traits historiques, puisés aux meilleures sources, à la suite de chaque instruction; par M. l'abbé Noël, chanoine honoraire, supérieur du petit-séminaire de Saint-Pierre-sous-Rodez: 6 vol. in-12.

Cette *Explication* peut également convenir à tous les diocèses.

FEMME (la): Physiologie, histoire, morale; par P. Belouino, docteur médecin: 1 vol. in-8 de 500 pages.

M. Belouino, obéissant aux nécessités de son sujet, a dû donner des détails qui font que son livre ne peut pas être lu par des jeunes gens. Il a travaillé pour les personnes sérieuses. Après avoir signalé ces inconvénients, la *Bibliographie catholique* s'exprime ainsi:

"Hâtons-nous d'ajouter que, sauf ces petits nuages, nous avons à signaler un talent réel, un mérite incontestable, surtout dans toute la partie intitulée: *Morale*. Observateur attentif, pénétrant, et le plus souvent très-exact, peintre le plus ordinairement, fidèle, M. Belouino trace un tableau, très-varié, très-attachant et très-instructif de la vie intérieure de la femme, de ses sentiments, de ses idées, de ses penchants et de ses passions, etc."

Après un tel éloge, toute recommandation devient superflue: nous sommes certains que l'œuvre de M. Belouino sera accueillie avec toute la faveur qu'elle mérite.

PASSIONS (des) dans leurs rapports avec la Religion, la Philosophie, la Physiologie, la Médecine légale; par P. Belouino, docteur en médecine. 2e *édition*, augmentée par l'auteur: 2 vol. in-8.

Lettre de Monseigneur l'Evêque du Mans.

Monsieur,

Autant que me l'ont permis les travaux de mon ministère, j'ai lu, et toujours avec un vif intérêt, l'ouvrage que vous avez composé sur *les Passions*, dont vous avez bien voulu m'offrir un exemplaire.

Mes remerciements ont déjà dû vous être présentés; je vous prie aujourd'hui d'en recevoir une expression nouvelle, et d'agréer mes félicitations bien sincères pour la manière dont cet ouvrage est pensé et écrit. Dans tout ce que j'ai pu voir, j'ai reconnu un talent élevé, et surtout des principes aussi fermes qu'éclairés. Plût à Dieu qu'il nous fût donné de rencontrer plus souvent autant de science unie à autant de foi, et la première ainsi éclairée, dirigée et affermie par la seconde!

† J. B., *Evêque du Mans.*

SERMONS DU P. BRYDAYNE, missionnaire; publiés sur les manuscrits autographes; édition augmentée de la vie: 8 vol. in-12.

Tout le monde connaît le mérite de ces sermons. Que de sentiments! que d'images! que d'âme! que de mouvement! que de traits sublimes! Toujours même fécondité dans les plans, même abondance dans les détails, même onction dans le style. On y trouve surtout la même simplicité apostolique, cette simplicité sans bassesse, qui, comme le P. Brydayne le disait lui-même, s'allie si bien à la dignité et à la sublimité de la parole de Dieu.

TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU; par Saint François de Sales: 2 vol. in-32

TRAITÉ DE LA CONFIANCE EN LA MISÉRICORDE DE DIEU; par Languet: 1 vol grand in-32.

Il est peu de traités spirituels aussi utiles aux personnes pieuses. Aux sentiments d'une pleine et entière confiance en Dieu, propres à adoucir toutes les peines, l'auteur joint un traité du faux bonheur des gens du monde, et de la véritable satisfaction qu'éprouve le fidèle dans les saints exercices de la vie chrétienne.

VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, écrite par les quatre Evangélistes, coordonnée, expliquée et développée par les saint Pères, les Docteurs, les Orateurs les plus célèbres et les plus grands hommes qui aient paru dans l'Eglise, depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours; par l'abbé Brispot: 1 vol. in-8.

Nous ne pouvons faire mieux connaître l'excellence de cet ouvrage qu'en citant quelques passages de la Lettre de Monseigneur l'Archevêque de Paris à l'auteur.

Monsieur l'abbé,

Je me réjouis d'avoir, dès le premier moment que vous m'en avez donné connaissance, accueilli avec un vif intérêt votre pensée de publier une *Vie* de Notre Seigneur Jésus-Christ, écrite par les quatre Evangélistes.....

Les chapitres que j'ai parcourus de ce bel ouvrage, me confirment dans l'espérance qu'il est appelé à produire un très grand bien.

Comme vous le dites fort judicieusement, dans un siècle tel que le nôtre, où tant d'esprits et de cœurs, égarés par les vains systèmes d'une fausse philosophie, flottent à tout vent de doctrine, et cherchent quelque chose à quoi ils puissent se rattacher, rien n'est plus propre, sans contredit, à les fixer, à les guérir, à leur rendre un peu plus de paix et de bonheur, que de leur montrer, dans le miroir des divines Ecritures, l'*auteur et le consommateur de notre foi, celui qui éclaire tout homme venant au monde, celui qui est pour toutes les âmes la voie, la vérité et la vie.*

Or, c'est ce que vous avez fait dans votre livre. Monsieur l'abbé, avec une persévérance, une intelligence et un zèle qu'on ne saurait assez louer. Vous avez réuni tous les traits du céleste Libérateur, épars dans ses quatre historiens inspirés; vous en avez composé un tableau complet; vous l'avez accompagné de notes indispensables pour le bien saisir, et encadré, en quelque sorte, dans les plus beaux commentaires auxquels il a donné lieu.

Je ne doute donc ni de son succès, ni de son heureuse influence, et j'en bénis Dieu par avance de tout mon cœur.

Recevez, cher Abbé, avec mes félicitations et mes vœux, l'assurance de mon tendre attachement.

† M. D. AUGUSTE, *Archev. de Paris.*

MANUEL DES ENFANTS DE MARIE ou méditations catholiques sur les principaux devoirs de la vie chrétienne, collection d'ouvrages, par l'abbé Marius Aubert, chanoine prédicateur.

Québec, 2 août 1858.

ART (L') d'apprendre en riant des choses fort sérieuses, par Polichinelle, séparé de Platon pour cause d'incompatabilité: grand in-18.

CHAINE (La) de Vérités, exposition philosophique et politique des fondements de la religion, par M. l'abbé Forichon, docteur en médecine de la Faculté de Paris, aumônier à la Salpétrière, ci-devant à Ste. Pélagie: in-12.

Pour répondre aux besoins de notre époque et faire de la religion un enseignement qui saisisse les esprits, l'auteur, par une voie inusitée jusqu'alors et qui n'a point de traces dans les livres qui traitent de cette matière, conduit le lecteur des vérités les plus communes aux vérités les plus hautes. Il part des phénomènes physiques pour aller aux vérités morales et de celles-là aux vérités du catholicisme. Le dogme de la chute, si étrangement attaqué de nos jours par ceux qui auraient dû le défendre, s'y trouve établi sur les faits de la science, de l'histoire et sur les principes de la raison. De sorte que ceux qui ont besoin d'enseigner la religion trouveront dans la CHAINE DES VÉRITÉS une méthode neuve pour l'exposer sur ses véritables fondements.

CONSEILS d'une mère à sa fille pour l'année de sa première communion, appropriés aux années qui la suivent, par Mme A. F. du Lys: in-18.

"Les mères chrétiennes trouveront dans ce petit livre un écho pur et fidèle de leurs propres sentiments, de leurs propres conseils; il les soulagera dans leur tâche. Il ne plaira pas moins aux jeunes enfants par la forme du dialogue qui l'anime, ainsi que par les détails et les petites scènes d'intérieur qui y répandent, avec la variété, la vie et le parfum de la famille."—(*Gazette de France.*)

COURS DE LITTÉRATURE et de belles-lettres, comprenant la théorie des styles et de la composition, les genres en prose et en vers, avec un traité de la versification, un précis de l'histoire des littératures grecque et latine, l'histoire de la littérature française, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, à l'usage des maisons d'éducation, par M. A. d'Angély, professeur de rhétorique au collége de Juilly; grand in-18, format anglais.

L'auteur de cet